RECUEIL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION

DE PARIS,

Suite des MÉMOIRES et des BULLETINS.

TOME XXX[me]

de la collection.

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE MM.

BARTH, ancien Président, médecin de la Salpêtrière;

H. LARREY, ancien Président, membre de l'Académie de médecine, chirurgien en chef du Gros-Caillou;

J. CHEREST, Secrétaire général, médecin du bureau de bienfaisance du premier arrondissement;

MEMBRES DU COMITÉ DE PUBLICATION.

Paris 1850.

AU BUREAU DE L'UNION MÉDICALE,

Rue du Faubourg-Montmartre, 56,

ET CHEZ VICTOR MASSON, LIBRAIRE,

7, place de l'École-de-Médecine.

La collection des travaux publiés par la Société médicale d'émulation de Paris se compose 1° de vingt-neuf volumes, édités de 1798 à 1830, sous le titre de Mémoires et sous celui de Bulletins (voir l'énumération détaillée page 36); 2° d'un grand nombre d'articles insérés de 1830 à 1850 dans les *Archives générales de médecine*, dans la *Gazette des hôpitaux* et dans l'*Union médicale*.

La Société a décidé qu'à l'avenir elle aurait concurremment une double publicité : d'une part elle ferait paraître dans un journal de médecine le *Compte-rendu de ses séances*, de l'autre elle reprendrait la publication des *Mémoires*.

Les comptes-rendus mensuels continueront d'être insérés dans l'*Union médicale*.

Les mémoires seront publiés en fascicules, à époques indéterminées, de manière à former des volumes.

Un précis historique sur la Société et sur ses fondateurs, l'analyse sommaire de ses œuvres, et l'impression de la liste générale des membres ont paru aux sociétaires actuels devoir être un juste hommage rendu à leurs prédécesseurs et une introduction nécessaire à cette nouvelle publication.

En conséquence, ils ont résolu de faire précéder leurs propres travaux d'une courte revue rétrospective.

La collection des travaux publiés par la Société, [illegible] comprend trente-neuf volumes, édités de 1798 à 1830, sous le titre de Mémoires, et sous celui de Recueil (voir l'énumération détaillée page 53) et d'un grand nombre d'articles publiés de 1830 à 1850 dans les Archives générales de médecine, dans la Gazette des hôpitaux et dans l'Union médicale.

La Société a décidé qu'à l'avenir elle aurait concurremment une double publicité : d'une part elle ferait paraître dans un journal de médecine le compte rendu de ses séances, de l'autre elle reprendrait la publication des Mémoires.

Les comptes rendus [illegible] seront insérés dans l'Union médicale.

Les mémoires seront publiés [illegible] fascicules, [illegible]

Un aperçu historique sur la Société et sur ses travaux, [illegible] de ses membres, et [illegible] de la liste générale [illegible] depuis sa fondation [illegible] à leurs prédécesseurs [illegible] cette nouvelle publication.

En conséquence, les [illegible] de faire précéder leurs propres travaux d'une courte notice [illegible]

RECUEIL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION

DE PARIS.

Recherches historiques sur la Société :

SON ORIGINE. — SES FONDATEURS. — SES TRAVAUX.

Discours lu par M. CHEREST, Secrétaire général,

Dans la séance publique annuelle du 19 janvier 1850.

Messieurs,

Un demi-siècle s'est écoulé depuis la constitution régulière de la Société médicale d'émulation de Paris.

Ce demi-siècle, si fécond en grands événemens, si considérable dans notre vie politique, si plein de contradictions et de tempêtes, s'est écoulé pour elle dans le calme d'une pensée unique et constante. Le travail résume toute sa vie. Il constitue chaque page de son histoire.

Aussi, cette histoire est simple, simple comme la vie des médecins et comme leurs habitudes. Pendant qu'autour de nous s'agitaient toutes les ambitions; pendant que la France par-

courait tout le cercle des gouvernemens possibles, demandant à chacun le bonheur que les gouvernemens ne peuvent donner à l'homme, et que l'homme doit attendre de lui seul, nous, artisans modestes, nous poursuivions la recherche du vrai bien, la conservation de la santé.

Toute simple qu'est notre histoire, vous avez désiré qu'elle vous fût racontée. Je vais, Messieurs, tâcher de le faire.

Je ne commencerai pas par les phrases obligées, pour réclamer votre indulgence. Elle m'est acquise par la distance même qui me sépare de tous ceux qui, depuis Alibert, ont été appelés à l'honneur de remplir les fonctions de secrétaire général.

A défaut des éminentes qualités qui les distinguaient, vous trouverez en moi le désir d'exactitude et de vérité, qui m'a toujours valu vos sympathies et votre bienveillance.

Mais avant de vous parler de nous, permettez-moi de jeter un coup d'œil sur les temps et les choses qui nous ont précédés. Cela est indispensable pour apprécier à sa juste valeur notre rôle à la fin du siècle dernier.

Deux grands corps savans, dépassant les espérances de leurs illustres fondateurs Louis XV et Louis XVI, étaient la gloire de la médecine française; vous avez nommé la Société royale de médecine et l'ancienne Académie royale de chirurgie!

Celle-ci, dans une période de soixante années, a élevé le monument impérissable vers lequel nous sommes forcés de tourner les regards, quand nous cherchons le type sur lequel se sont modelés les bons travaux modernes. Là est l'âme de toute science, ce qui la crée, ce qui la fait vivre, la méthode, cet art de choisir et de rapprocher les faits, de les comparer entre eux, de les balancer ou plutôt de les féconder, de les

vivifier les uns par les autres et d'en faire sortir des résultats.

Celle-là, engagée dans une carrière plus vaste et presque sans limites, réunit de toutes parts des matériaux plus nombreux, mais en même temps plus disparates. Semblant travailler pour l'avenir, elle se serait sans doute placée à la hauteur des sociétés les plus célèbres si elle avait pu vivre davantage, car elle avait aussi pour elle l'activité, l'élévation des vues, la grandeur des idées.

Il en était décidé autrement. Le vent révolutionnaire avait soufflé, la tempête grondait. Toutes les agrégations, toutes les corporations des temps anciens devenues embarrassantes, oppressives, ennemies des innovations et du progrès, instrumens de tyrannie, elles qui avaient servi à l'affranchissement, pesant sur l'esprit de l'homme comme un obstacle, elles qui avaient servi à abriter les progrès des arts et l'indépendance intellectuelle, toutes devaient tomber, entraînant avec elles les sociétés scientifiques participant le moins à ces dispositions.

La chute de la Société de médecine et de l'Académie de chirurgie était logique. La destruction fut la destinée de nos pères ; elle fut leur besoin et leur salut.

Au souvenir de ces temps à la fois si grandioses et si tristes combien de pensées, Messieurs, dans lesquelles s'abîme l'esprit ! Et pour ne vous arrêter qu'à une seule, l'état général de dissolution de la société des premières années de la révolution, ne vous apparaît-il pas comme un moyen providentiel de mettre en liberté les élémens créés dans le cours des âges, et de leur permettre d'obéir à leurs affinités pour former des agrégations nouvelles ? La révolution avait fait sortir des cloîtres, des séminaires, du barreau même une foule de jeunes gens qui refluèrent vers les études médicales, parce que la médecine est la seule profession libérale que l'on peut conserver

dans tous les temps et porter en tous lieux. Tous ces jeunes gens nourris de fortes études classiques, avides de savoir, désireux de se faire un état honorable et libre, remplirent les amphithéâtres de l'école de santé de Paris, dès que le décret du 14 frimaire an III en ouvrit les portes. Mais ce n'était pas assez, pour ces jeunes hommes laborieux, d'entendre les leçons des professeurs, il fallait que dans des conférences amicales, ils pussent mettre en jeu l'esprit d'argumentation puisé dans les cours de philosophie scolastique. Bientôt les plus studieux se reconnurent, se distinguèrent, se rapprochèrent (1).

Chez ceux-ci la sympathie seule, la communauté de position, était le premier linéament de prochaines et sérieuses associations. Chez d'autres le point de départ avait été bien plus puissant encore. C'était le besoin. Tous ceux qui, déjà en cours d'études, avaient ressenti le contre-coup du décret du 8 août 1793 et s'étaient vu fermer par lui toutes les sources d'instruction, les Facultés, l'Académie et les Colléges de chirurgie, la Société de médecine, étaient obligés d'y suppléer par des efforts communs. Pour ceux-là l'isolement n'était pas seulement un anachronisme, mais une impossibilité.

Sous ces diverses influences se formèrent plusieurs groupes.

Quelques amis, jeunes médecins ou élèves, avides de vérités nouvelles, saisissent avec enthousiasme l'idée d'imprimer un mouvement simultané à l'art de guérir. Ils sont accueillis avec bienveillance par le directeur de l'école, Thouret, dont la mémoire nous commande le respect et la reconnaissance. Réunis d'abord afin de converser sur divers points de doc-

---

(1) *Journal universel des sciences médicales*; 2e année, t. VI. — Analyse des mémoires de la Société pour l'année 1816.

trine et de pratique, ils sentent bientôt combien il importerait à leurs travaux de se constituer en corps fonctionnant régulièrement. Thouret en obtient l'autorisation en prairial an IV (1796). Il fournit un local dans les bâtimens de l'école. Il fait plus, il s'inscrit au nombre des associés. Quelques professeurs l'imitent, et la nouvelle compagnie savante ouvre ses séances sous le nom de Société médicale d'émulation, titre modeste, rappelant sans cesse à ses membres les sentimens dont ils devront être animés. Dès le début, elle est l'objet d'animosités rivales; mais elle brave les clameurs de ceux qui ne pardonnent jamais au talent parce qu'ils ont trop à lui envier, et elle laisse au temps le soin de la venger d'une critique imprudente ou intéressée (1).

Parallèlement à la Société d'émulation, nous voyons marcher d'autres réunions qui ont avec elle trop de points de contact pour que nous puissions nous abstenir d'en dire un mot.

Le décret du 14 frimaire an III constituant les écoles de médecine, avait fondé au centre de l'école de Paris *la Société de l'école de médecine,* officiellement chargée de recherches relatives à la topographie de la France, de la publication des anciens mémoires de la Faculté, de ceux de la Société royale de médecine et de l'Académie de chirurgie, enfin du perfectionnement de toutes les connaissances médicales. Cette réunion, formée d'un noyau compact, les professeurs de l'École, qui s'adjoignaient les praticiens les plus distingués de la ville, présentait des conditions d'avenir et de gloire qui auraient arrêté dans leur tentative des hommes moins sûrs de leur puissance que les fondateurs de la Société d'émulation.

---

(1) Jourdan. *Considérations sur les circonstances qui ont amené la formation des Académies et notamment celle de la Société.* — Bulletin de la Société, année 1825.

Une autre réunion née dans les mêmes conditions que la nôtre, c'est-à-dire spontanément et sans le concours ou le patronage du gouvernement, s'installait aussi sous le nom de *Société de santé de Paris*, dénomination qu'elle changea l'année suivante contre celle de *Société de médecine*, à la fois plus correcte et mieux appropriée à la nature de ses travaux. Sa naissance porte la date du 2 germinal an IV (22 mars 1796). Corvisart, Halle, Desgenettes, Fourcroy, Boyer, Leclerc en furent les parrains. La mission à laquelle elle se croyait appelée était la fusion de tous les hommes livrés à la culture de la médecine, son but était le perfectionnement de la science. Elle se proposait aussi, et cela était stipulé dans un article du règlement, de donner suite aux mémoires de la Société royale de médecine et de l'Académie de chirurgie, et d'en publier tous les ans un ou plusieurs volumes, en même temps qu'elle ferait paraître, chaque mois, un recueil de ses travaux.

A la même époque existait encore une association à laquelle Pariset a consacré quelques lignes de son *Éloge de Bourru*, le dernier doyen de l'ancienne Faculté; mais la sévère appréciation qu'il fait des motifs de sa décadence, explique le peu d'importance du rôle qu'elle paraît avoir joué à dater de l'époque dont nous parlons.

« Nos dissensions éteintes ou du moins assoupies, dit l'immortel interprète de l'Académie (1), le dernier doyen de la Faculté songea à relever l'édifice qu'elles avaient renversé; de concert avec plusieurs membres de l'ancienne Faculté et avec quelques jeunes docteurs de la nouvelle École, il créa une Académie, dont les statuts et les règlemens étaient combinés

---

(1) Pariset. *Éloge de Bourru*. Ces lignes paraissent s'appliquer à la Société de médecine siégeant au Louvre.

avec toute la maturité de l'expérience. Or, bien que tout fût ici gage de durée : et la sagesse, je dirai même la nécessité de l'institution, et le caractère conciliant de son fondateur et l'appui qu'elle recevait de l'autorité publique; cependant cette Société ne tarda pas à subir la destinée de toutes les autres ; — d'abord unie, laborieuse, utile, considérée, ensuite remplie d'aigreur, de défiance, d'animosité, à charge à ses propres membres, méprisée du public et poussée finalement à sa dissolution. »

Je cite pour mémoire seulement la Société philomatique, embrassant toutes les sciences et comptant alors, au nombre de ses membres, les médecins les plus renommés, et la Société de pharmacie, fondée en 1791, qui, avec les corps savans, précédemment énumérés, constituaient l'ensemble des Sociétés, occupées des questions relatives à l'art de guérir.

Comme trois sœurs jumelles naquirent donc simultanément des nobles cendres de leurs devancières, la Société de l'école de médecine, la Société de médecine de Paris et la Société médicale d'émulation, — à toutes trois incombait une glorieuse tâche, — elles l'ont dignement remplie.

Les sept volumes de mémoires, publiés de l'an XIII (1804) à 1821 par la Société de l'école, et ses bulletins (1) témoignent assez de sa participation au mouvement scientifique de l'époque.

La Société de médecine déposa les fruits de son labeur dans le *Journal général de médecine, chirurgie et pharmacie*, fondé par elle et qui remplit heureusement la lacune laissée dans la science par la discontinuation du journal de Van

(1) Le bulletin de la *Société de l'école* a été imprimé dans le journal de Leroux, tome IX et suivans.

Dermonde et Leroux des Tillets. Le *Journal général de médecine*, qui a fourni une longue et honorable carrière, cessa de paraître en 1830. La publication des travaux de la Société fut continuée dans les *Transactions médicales*, et plus tard dans la *Revue médicale nationale et étrangère* (1).

Mais à la Société d'émulation, la plus large part, à elle le plus légitime orgueil. Son accroissement fut très rapide. La manière brillante dont elle débuta fit apercevoir en peu de temps l'utilité de son institution. A côté de jeunes gens qui lui payaient le tribut de leurs premiers essais, source de la réputation dont plusieurs d'entre eux jouissent ; à côté de ce Bichat, alors connu des élèves seulement, mais que des travaux, marqués au coin du génie, doivent bientôt immortaliser, on voit s'asseoir les Thouret, les Fourcroy, les Pinel, les Corvisart, les Bertholet, les Cabanis, les Bosquillon, les Roussel, apportant libéralement au dépôt commun les fruits de leurs méditations et de leur expérience.

De tels noms disent assez la valeur des travaux de la Société d'émulation à sa période primitive. Cependant, Messieurs, j'ai besoin de vous arrêter sur cette époque. Nos titres de noblesse sont à ce millésime.

Dès l'an VI paraissait un volume de mémoires. Ceux-ci étaient signés des noms de Bichat, Alibert, Portal, Pinel, Hallé, Husson, Decandolle, Larrey, Mascagni, Marc, Sœmmering, Cabanis, Humboldt, Leroy. Aussi la sensation produite par ce volume fut-elle grande.

---

(1) La collection des travaux de la *Société de médecine*, jusqu'en 1833, ne forme pas moins de 125 volumes, qui resteront comme un monument précieux pour quiconque voudra compulser les archives de cette Société pendant quarante années.

En le livrant à la publicité, ses auteurs avaient dit, dans un discours préliminaire, dont la modestie fait un remarquable contraste avec la pensée qui a produit tant de livres modernes : « Nous osons publier quelques-uns de nos travaux. Ce premier volume sera suivi d'un second si le public daigne nous encourager. Quelque médiocre que puisse être notre début, il suffira peut-être pour donner une idée des principes qui nous dirigent. Passionnés pour notre art, avides de connaissances et de vérités nouvelles, nous voudrions forcer toutes les sciences humaines à payer un juste tribut à la médecine. » Et plus loin : « Il ne nous reste plus qu'à mettre entre les mains du public le faible essai que nous lui destinons. S'il contient quelques germes de talent, quelques idées neuves, quelques rapprochemens heureux, quelques vues utiles, nous avons du plaisir à le dire, c'est spécialement à nos maîtres que nous en sommes redevables, à ces hommes habiles et profonds que la France et l'Europe estiment d'un commun accord, et que notre plus grand mérite est peut-être d'avoir bien écoutés : c'est par un sentiment de justice et d'affection sincère que nous leur renvoyons comme à sa source le peu d'éclat qui pourrait rejaillir sur nous, heureux s'ils sont un jour aussi fiers de nous avoir donné des leçons que nous sommes enorgueillis d'en avoir reçu. »

Sous cette modestie franche et sincère, ne semble-t-il pas qu'on sente percer l'instinct d'une prochaine et éminente supériorité. Ces lignes sont en effet attribuées à Bichat. Qui mieux que lui, du reste, pouvait poser devant le public l'œuvre dont il était le créateur !

Les principaux articles de ce volume sont les suivans :

En médecine : Observations sur quelques maladies de la voix, par Portal. — Mémoire sur la manie périodique ou in-

termittente, par Pinel. — Observation d'une atrophie idiopathique, par Hallé. — Considérations sur les odeurs et sur leur emploi thérapeutique, par Alibert. — Des fièvres tierces, par Husson. — Esquisse d'un système de nosologie, par Tourdes, etc.

En chirurgie : Mémoire sur les maladies qui affectent les bouts des os après les amputations des membres, par Léveillé. — Cathétérisme de l'œsophage, par Worbe. — Luxation du premier os du métatarse sur le gros orteil, par Beaufils, etc.

En matière médicale : Du moxa, par Larrey. — Des ipécacuanhas, par Decandolle.

En physiologie : Du pouvoir de l'habitude, par Alibert. — De l'influence de la nutrition sur la forme et la fécondité des animaux, par Leroy, etc., etc.

Le second volume paraissait l'année suivante; c'est dans ce livre que Bichat a déposé ses premiers travaux : Son mémoire sur la membrane synoviale des articulations. — Sa dissertation sur les membranes et sur leurs rapports généraux d'organisation. — Son mémoire sur les rapports qui existent entre les organes à forme symétrique et ceux à forme irrégulière. — Le mémoire sur la fracture de l'extrémité scapulaire de la clavicule. — La description d'un procédé nouveau pour la ligature des polypes. — La description d'un nouveau trépan; œuvres dans lesquelles l'homme s'est révélé et où sont les germes de ses plus remarquables productions.

N'était-ce pas assez de ces travaux pour maintenir la Société médicale d'émulation à la hauteur à laquelle l'avait placée dans le monde scientifique son premier volume. Ils eussent suffi à immortaliser la compagnie sous le couvert de laquelle ils avaient vu le jour. Et cependant nous retrouvons encore dans le même volume les noms de Pinel, de Barthez, si-

gnant, ou des recherches sur le traitement moral des aliénés, ou des mémoires dans lesquels sont exposées les doctrines de l'école de Montpellier. Nous y lisons des recherches sur la fièvre bilieuse par Richerand; des observations sur les calculs de la vessie par Fourcroy; des observations sur la nature et le traitement du méléna par Portal; des recherches sur les sympathies par Roussel et par Crêve.

Chaque année apportait son tribut.

Le second volume est, pour ainsi dire, l'œuvre de Bichat. Le troisième est celle de Richerand :

Mémoire sur les fractures de la rotule. — Mémoires de mécanique animale. — Mémoire sur les mouvemens du cerveau. — Essai sur la connexion de la vie avec la circulation. — Note sur la susceptibilité galvanique dans les animaux à sang chaud. — Recherches sur la grandeur de la glotte et sur l'état de la tunique vaginale dans l'enfance. Tels sont les titres des recherches par lesquelles préludait l'auteur du *Traité de physiologie* (1). Celui-là donc aussi ne nous appartient pas seulement comme notre fondateur, il nous appartient par ses travaux (2).

---

(1) Richerand est peut-être à tort considéré comme un des fondateurs de la Société, car son nom ne figure pas sur la première liste imprimée de ses membres. Mais dans toutes les publications ultérieures il a été considéré comme tel. Sa participation à nos travaux m'a paru légitimer l'emprunt de son nom et en autoriser le maintien au nombre des fondateurs.

(2) A côté, nous trouvons encore des observations sur les aliénés, par Pinel. — Un mémoire sur les aiguilles propres à la réunion des plaies, par Boyer. — Un mémoire sur les fractures des côtes et des recherches sur l'anatomie du péritoine, par Berlinghieri. — Des considérations sur l'opération de la symphise, par Thouret. — Des expériences sur les eaux de l'amnios, par Vauquelin. — Des observations sur quelques affections de l'utérus, par Lallement. — Un mémoire sur les tempéramens, par Hallé. — Un mémoire sur l'amputation du bras, par Sabatier. — Des expériences sur l'amputation des extrémités articulaires des os longs, par Chaussier. — Des observations sur les coliques iliaques par Barthez.

Dans le quatrième volume, la prodigieuse fécondité de Richerand nous le montre encore sous ses diverses aptitudes. En physiologie : c'est un mémoire sur l'appareil urinaire ; ce sont des observations sur l'ouverture des anévrysmes de l'aorte dans la trachée-artère et les bronches. En chirurgie : c'est un mémoire sur l'hémorrhagie après l'opération de la taille latérale.

On distingue en outre dans ce volume des recherches sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, par Sue. — Des observations sur les vices originaires de conformation des parties génitales de l'homme et sur le caractère apparent ou réel des hermaphrodites, par Pinel.—Un mémoire sur la vertu préservatrice de la vaccine, constatée depuis longtemps par Hellwag.

Vous le voyez, Messieurs, votre Société n'avait pas fait comme ces jeunes poètes qui dépensent en un jour tout le feu que le ciel a placé dans leur âme. Celui de nos pères s'alimentait sans cesse, et il s'alimentait au foyer dont ils avaient pris le nom. Par un travail constant, ils savaient rester dignes d'eux-mêmes ; et en instituant la Société, ils ne s'étaient fait illusion ni sur eux, ni sur ceux qu'ils s'étaient associés.

Je vous ai montré dans une esquisse faite à trop grands traits, mais dont la crainte d'abuser de votre attention m'empêche de dessiner les détails ; je vous ai montré deux des fondateurs de la Société, Bichat et Richerand, dans leurs rapports scientifiques avec elle. Je ne saurais tarder davantage à vous parler des autres, de Larrey, de Moreau (de la Sarthe), d'Alibert.

Vous avez tous présentes à la pensée les éminentes qualités de ce dernier ; vous vous rappelez l'orateur disert, l'écrivain plein de charmes, le savant d'une haute érudition. C'était l'homme le plus capable de remplir dignement les fonctions

de secrétaire général. Il les a inaugurées avec éclat. On peut dire de lui comme de tant d'autres, qu'il rendait largement à la Société la gloire qu'il en recevait. Mettant tous ses talens à son service, il a écrit pour elle des discours académiques du premier mérite. Je citerai le discours sur les rapports de la médecine avec les sciences physiques et morales qui est en tête du second volume, l'éloge de Spallanzani, celui de Galvani, qui précèdent le troisième et le quatrième.

Larrey et Moreau (de la Sarthe) s'étaient associés à Bichat, à Richerand et à Alibert dans la pensée de créer la Société. Le hasard, qui applique sa fatalité à tant de choses humaines, avait préparé cette fusion en les ramenant tous deux à Paris, déjà victimes d'une profession qui semblait devoir au contraire les en tenir longtemps éloignés.

Moreau (de la Sarthe) entré très jeune au service et bientôt blessé à la main droite avait été forcé par cet accident de renoncer à sa carrière. Entraîné par le charme des études historiques et littéraires, il venait de se fixer à Paris.

Larrey s'y était également rendu pour rétablir sa santé délabrée par les fatigues de ses premiers voyages de terre et de mer dans les campagnes de l'Amérique septentrionale, du Rhin, de Corse et de Catalogne.

Ainsi un double accident fut à la fois, pour la Société, sinon l'occasion de son existence du moins celle d'une partie de sa gloire ; pour Moreau (de la Sarthe) : le point de départ d'une vie nouvelle dans laquelle il s'est successivement élevé à la place de sous-bibliothécaire de la Faculté, à celle de bibliothécaire, à celle de professeur d'histoire et de bibliographie médicales ; pour Larrey : la réalisation dans la médecine civile d'une idée qu'il avait eu à cœur d'appliquer à la chirurgie militaire.

« C'est là, dit-il quelque part, en parlant du Val-de-Grace, c'est là que nous comptions former une Académie qui par degrés et par des efforts soutenus aurait pu, sinon remplacer l'ancienne Académie de chirurgie, du moins rétablir, parmi les chirurgiens militaires, cette émulation qui jadis leur faisait recueillir avec tant de zèle et de soins tous les faits susceptibles de contribuer aux progrès de la science et au soulagement de l'humanité : peut-être réalisera-t-on un jour cet utile projet. » (1)

Par le travail comme par l'idée première Moreau (de la Sarthe) et Larrey s'associèrent à leurs illustres contemporains.

Moreau (de la Sarthe) a inséré dans les deux premiers volumes des articles importans de philosophie médicale.

Larrey inaugura aussi la publication du premier volume par une notice sur les bons effets du moxa, secondé par l'application de l'ammoniaque. Mais nous n'en voyons plus le nom figurer dans les volumes suivans. C'est qu'au moment où on en préparait les matériaux, il n'était plus à Paris. Il était allé recueillir en Italie, en Egypte, en Syrie ceux qui devaient lui servir à écrire plus tard ses *mémoires de chirurgie militaire.*

En effet, il ne fut pas permis à Larrey de suivre longtemps les progrès de la Société. Peu après sa fondation, il reçut l'ordre de se rendre à Toulon, où se préparait l'expédition pour la Corse. Le départ de l'expéditon étant indéfiniment ajourné, il ouvrit à Toulon des cours d'anatomie et de chirurgie qui eurent un grand succès. C'est là qu'il rassembla les observations qui ont servi de base au mémoire précité sur l'action du moxa. — Rappelé bientôt après à Paris pour y occuper

---

(1) *Mém. de chir. mil.*, tome I, page 119.

la chaire d'anatomie et d'opération de l'école militaire de santé du Val-de-Grâce, il ne put encore prendre part aux séances que pendant peu de temps, car avant même d'avoir terminé son cours, il fut dirigé vers l'armée d'Italie pour organiser des ambulances volantes semblables à celles qui avaient rendu de si grands services à l'armée du Rhin.

Laissons donc, Messieurs, courir à sa brillante destinée l'homme auquel l'Empereur réserve le plus pompeux éloge sous l'expression la plus simple (1). Consentons à le perdre pour quelque temps. Il nous reviendra, et sa réputation sera aussi grande que ses actes d'héroïsme et d'humanité auront été nombreux.

D'autres pertes affligent la Société d'émulation. Et celles-là sont irréparables! L'Europe entière les pleure avec elle.

Des correspondans illustres lui manquaient déjà. Spallanzani, Galvani avaient cessé d'être. L'année 1799 avait vu s'éteindre ces deux puissans génies. Mais tous deux avaient dépassé la moyenne de la vie, tous deux avaient eu le temps de dire au monde tout ce qu'ils devaient lui révéler. Leur mission était accomplie. — Celle de Bichat le fut-elle? Si l'intelligence humaine recule devant ce problème, le cœur en a la solution. Le deuil de tous les savans, à la mort de Bichat, donne la mesure des espérances que l'apparition de cet astre avait fait naître et qui s'anéantissaient avec lui.

Il expira le 22 juillet 1802.

Peu après la Société publiait le cinquième volume de ses mémoires. — L'éloge de Bichat en devait être l'introduction ;

(1) « Je lègue cent mille francs au chirurgien en chef Larrey, l'homme le plus vertueux que je connaisse. » (*Testament de l'Empereur.*)

il fut écrit par un de ses plus intimes amis, par Levacher de la Feutrie (1).

Le volume suivant parut en 1806. — Il est dédié à la mémoire de Bichat, en témoignage de la haute estime et de la reconnaissance de la Société.

Il ne le cède en rien aux précédens, comme le prouve le résumé de ses matières (2).

Ici, Messieurs, commence une nouvelle phase de la vie extérieure de la Société. Le nombre de ses illustrations actuellement vivantes a diminué, car son nécrologue a enregistré aussi les noms de Fontana, de Girtanner, de Barthez; mais le nombre de ses illustrations futures va croissant. Les archives se remplissent de mémoires, d'observations, de rapports. La publication des mémoires ne donne pas un écoulement suffisant à l'affluence de tant de sources. Cette publicité n'est d'ailleurs pas en rapport avec les besoins d'une société délibérante. Les opinions émises et discutées dans les séances, étaient seulement notées dans les procès-verbaux, et ceux-ci, une fois enfouis dans ces catacombes de la pensée, qu'on appelle archi-

(1) Les principaux articles de ce volume sont les suivans : Mémoire sur l'hydrophobie, par Bosquillon. — Mémoire sur les maladies des Antilles, par Cassan. — Mémoire sur la nécessité de ne pas amputer sur le champ, dans le cas ou un membre est emporté par le boulet, par Léveillé. — De la mécanique des mouvemens de l'homme, par Barthez. — Considérations sur l'ictère, maladie toujours symptomatique, par Louyer Villermay. — De l'obscurité du diagnostic dans les plaies pénétrantes de l'abdomen, par Richerand. — Note sur les luxations de l'humérus, par Richerand.

(2) Pensées sur le cancer, par Amard. — Observation sur un melena, par Rodamel, de Lyon.— Observation sur une nymphomanie, accompagnée de délire périodique, par Rodamel, de Lyon. — Observation sur un fait assez rare, relatif aux hydatides intestinales, par Blatin, de Clermont. — Recherches sur la pellagre, par Levacher de la Feutrie (mémoire très important). — Observation d'une lèpre des Hébreux, par Delatour. — Des fièvres catarrhales, par Lafont Gouzi. — Observation sur une tympanite observée à l'hôpital Saint-Louis, par

ves et cartons, tout était perdu pour la science. Les correspondans se plaignaient, avec raison, du silence gardé sur leurs productions.

La publication d'un bulletin périodique fut résolue.

Les richesses renfermées dans les archives, le zèle et le talent des associés et des correspondans, offrirent d'abondantes ressources à l'alimentation du bulletin. Des relations furent établies avec les médecins et les chirurgiens des hôpitaux de Paris, des départemens et de l'étranger, avec les chefs des services de terre et de mer, avec ceux des établissemens publics et particuliers, avec les cours de justice, les commissions de salubrité, les différentes associations scientifiques de l'Europe. Ainsi la Société a partout des yeux chargés d'observer pour elle; partout elle a des ministres empressés de recevoir en sa faveur le tribut intellectuel qui sera l'aliment de ses travaux, qu'elle fécondera et qu'elle renverra ensuite à tout le monde savant par le secours de son bulletin.

Cette publication s'est régulièrement faite depuis l'année 1807 jusqu'en 1811, sous ce titre : *Bulletin des sciences médicales, publié au nom de la Société médicale d'émulation de Paris* (chez Crochard). La rédaction en a successivement appartenu à Graperon, Tartra, Alard et Marc. Elle comprend huit volumes dans lesquels on trouve un grand nombre de travaux de premier ordre (1). Mais une telle fécondité mit bien-

---

Marc. — Observation sur un hydrothorax singulier, par Larrey. — De la superfétation, par Marc. — Plaies faites par les animaux enragés, par Larrey. — Mémoire sur la sensibilité de la rétine, par Graperon. — Mémoire sur la formation de l'adipocire dans l'homme vivant, par M. Mérat. — Observation sur un fait d'anatomie pathologique, par Amard, de Lyon. — Description d'un brouillard extraordinaire, par Gasc. — Conjectures sur l'explication des phénomènes attribués au calorique, par Fouré.

(1) Au début de mes recherches sur la Société, j'avais fait le dépouillement

tôt le trésor en péril. L'impossibilité de continuer d'après les mêmes erremens fut évidente et on avisa à un meilleur système.

A dater de 1812, le Bulletin fut réuni au *Journal de médecine, chirurgie*, etc., rédigé par Corvisart, Leroux et Boyer, comptant alors onze années d'existence, et publiant, depuis l'an XIII, (1805) le *Bulletin de l'Ecole de médecine et de la Société établie dans son sein*. — Tout en changeant de sol, la Société conserva entière sa personnalité; l'article inséré dans le *Journal de médecine* était publié en son nom et rédigé par un de ses membres (1).

Le Journal de Leroux cessa de paraître à la fin de 1817, époque à laquelle il fut remplacé par le *Nouveau journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, rédigé par MM. Béclard, Chomel, H. Cloquet, J. Cloquet, Magendie, Orfila et Rostan.

Obligée à une nouvelle pérégrination, la Société confia la publication de son Bulletin au *Journal universel des sciences médicales*, parvenu alors à sa troisième année et présentant par conséquent plus de chances de viabilité qu'un recueil naissant. Malheureusement, la nouvelle alliance devait se rompre

---

de ces volumes, ainsi que de ceux qui furent publiés ultérieurement. Je me proposais d'en donner une analyse raisonnée, mais il m'a fallu abandonner ce projet, qui m'entraînait au-delà de toutes limites. La simple énumération des titres aurait donné cinq ou six feuilles d'impression au moins. Force me fut donc de renoncer même à l'indication la plus succincte, comme j'ai fait pour les mémoires. Si l'on désirait prendre une idée de ces travaux, on consulterait avec grand avantage la *Bibliothèque médicale*, qui a publié jusqu'en 1818 des extraits des travaux de la Société d'émulation. Ces extraits sont assez étendus pour dispenser presque toujours des originaux, généralement fort difficiles à réunir aujourd'hui.

(1) Les travaux de chaque année correspondent à un volume.

longtemps avant la fin du *Journal universel*; elle ne dura pas deux ans : elle cessa en juillet 1819 (1).

Breschet qui, pendant quatre années, avait rempli les fonctions de secrétaire général avec cette activité qui, appliquée sur une large échelle, devait produire tant et de si importans travaux et le conduire à une célébrité européenne, ne donnait plus à la Société l'impulsion sans laquelle toute compagnie savante languit et meurt. Absorbé par ses propres occupations, il ne pouvait plus sacrifier à ce devoir le temps nécessaire ; la Société en avait déjà ressenti la fatale influence, et un de ses membres dont le nom s'attache aux plus persévérans efforts tentés en vue de lui rendre sa splendeur primitive, Vassal, avait dès les premiers mois de l'année 1819, obtenu l'assentiment unanime de ses collègues, en proposant quelques moyens propres à ranimer leur zèle. — De ce moment à la fin de 1820, le procès-verbal de chaque séance nous le montre poursuivant son idée, et, à cet effet, soumettant des projets de travaux, demandant la nomination de commissions, faisant rapport sur rapport, instances sur instances. C'est surtout lorsque Breschet, suspendant la publication du *Bulletin*, laisse ainsi éteindre dans ses propres mains la vie de la Société, que nous voyons Vassal s'appliquer à la ranimer. — Au commencement de 1820, l'impossibilité d'atteindre convenablement à ce but, si l'on ne ressuscite pas le Bulletin, est établie pour tous. La reprise en est résolue ; et

(1) Il existe dans les bibliothèques, et notamment dans celle de la Faculté de médecine de Paris, quatre volumes à la date des années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819, intitulés : *Bulletin de la Société d'émulation de Paris*, rédigé par Breschet, secrétaire général de cette Société.

Ces volumes ne constituent pas des produits nouveaux. Ils sont formés seulement de la reproduction des mémoires publiés dans les derniers volumes du journal de Leroux et dans le *Journal universel*. Ces travaux rapprochés et ayant reçu une pagination nouvelle, ont formé ces quatre volumes.

cependant, presque toute l'année se passe sans effet. Enfin l'ancien bureau est remplacé par une autre administration : celle-ci se compose de MM. Magendie, président, Cloquet, vice-président, Villermé, secrétaire-général, Caventou et Vassal, secrétaires particuliers. Cette réorganisation est le point de départ d'une activité nouvelle. Après un rapport du secrétaire général sur la situation de la Société, MM. Coutanceau, Caventon et Villermé sont chargés d'étudier les moyens les plus économiques de publier un Bulletin. Un engagement réciproque est signé entre la Société et le rédacteur principal de la *Revue médicale*. On forme un comité de rédaction qui, par les soins de M. Villermé, fait paraître chaque mois un fascicule.

Le premier est édité en janvier 1821. La collection de l'année forme un volume de plus de 500 pages.

L'année suivante, l'honorable confrère auquel l'Académie nationale de médecine a décerné la présidence pour 1850, aidé de MM. Falret et Villermé, joint aux Bulletins, sous le nom de *Tablettes médico-chirurgicales*, une Revue des principales questions à l'ordre du jour et des publications les plus importantes. Cette addition, faite surtout dans l'espoir de voir augmenter la correspondance, quoiqu'indépendante du Bulletin, en rehausse de beaucoup la valeur. Elle se continue avec lui, pendant les années 1822 et 1823. — On peut le répéter, après M. Villermé : la Société, si l'on en excepte les premières années de son existence, n'a jamais réuni plus d'élémens de prospérité que pendant cette période. « A aucune autre époque, dit-il (1), ses séances n'ont été aussi nombreuses, et elle n'a été composée de plus de médecins passionnés pour la science et richement dotés par la nature des dons qui doivent fonder ou

(1) *Mes adieux aux lecteurs*. Bulletin, année 1823, page 728.

accroître la réputation. » Ajoutons, pour être justes, qu'à M. Villermé lui-même revient la plus grande part de cette prospérité. Rappelons-nous que la Société avait le double bonheur de l'avoir pour secrétaire général et d'être présidée par M. Magendie; tous deux, à force de travaux, devaient s'ouvrir les portes de l'Institut et honorer un jour, même, cet illustre corps.

M. Villermé, bientôt empêché par d'autres devoirs de donner aux fonctions de secrétaire général le temps nécessaire, se retira, laissant à M. Hipp. Cloquet l'honneur de le remplacer, et à MM. Desruelles et Gimelle le soin de rédiger les Bulletins.

La publication fut régulièrement faite par ces honorables confrères, pendant l'année 1824, mais soit défaut de confiance dans la suite de leur œuvre, soit influence de la mauvaise santé de M. Cloquet, obligé bientôt après de donner sa démission, ce volume, et par le nombre et par la qualité des travaux, est sensiblement inférieur aux précédens.

L'année suivante, M. Gimelle s'était retiré de la rédaction et avait été remplacé par M. Bégin. Les Bulletins s'amoindrirent encore : le volume de l'année 1825 ne contient que 300 et quelques pages.

Des embarras financiers s'étaient plusieurs fois présentés, pendant ces derniers temps : ils se renouvelèrent plus pressans et firent renoncer à continuer. On donna publiquement un autre motif à cette fâcheuse résolution ; on annonça que la publication cessait, attendu la reprise des Mémoires dont le 9e volume était sur le point de paraître. — Mais pourquoi cette fausse honte? La pauvreté n'est-elle pas l'apanage des savans? Les Mémoires avaient continué de paraître, quoiqu'assez irrégulièrement, en même temps que le Bulletin. — Un article du Règlement, révisé en 1810, stipulait d'ailleurs, en termes pré-

cis, cette double publicité et spécifiait nettement le but de l'une et de l'autre. Cette double publicité est rationnelle et nécessaire ; à l'une, les travaux éphémères, les discussions et tout ce qui n'a pas été l'objet d'études assidues ; à l'autre, les recherches de longue haleine destinées à marquer les étapes de la science.

Les années suivantes présentent dans notre histoire un amoindrissement sensible ; et cependant la compagnie se composait alors d'un faisceau de jeunes travailleurs non moins actifs, non moins avides de gloire que ses premiers membres. Presque tous les titulaires de cette époque, sont aujourd'hui à la tête du corps enseignant ou occupent un rang élevé dans les Académies, dans les hôpitaux et dans la chirurgie militaire. Si quelques-uns ont manqué à ces positions, c'est que la mort les a frappés trop tôt. Entrée dans la vie scientifique, au milieu de la révolution médicale créée par le puissant génie du Val de-Grâce, comme elle était entrée dans la vie commune pendant la tourmente révolutionnaire, cette génération ne pouvait manquer de prendre une large part au mouvement. Elle a fait beaucoup, mais ses productions ont vu spontanément le jour où elles ont emprunté leur publicité à d'autres sociétés. Une science comme la nôtre, dont la fin est toujours l'amélioration de la condition humaine, n'a-t-elle pas plus que toute autre le besoin de se vulgariser ? A quoi bon la plus belle découverte, si elle doit être cachée, ou restreinte au cercle de quelques confrères, collègues ou amis? A une telle époque, la Société, doublant ses moyens de publicité aurait pu, jusqu'à un certain point, détourner une partie du courant qui portait toutes les œuvres nouvelles vers le grand corps institué par l'ordonnance du 20 décembre 1820. Déjà frappée au cœur par la création de l'Académie, elle s'é-

tait donné un coup nouveau , et peut-être aussi terrible, en décrétant la cessation du Bulletin.

Avant de suivre la Société à travers les tergiversations qui ont succédé à cette faute, nous avons besoin de nous arrêter un instant, pour jeter un coup d'œil rétrospectif. Le désir de faire le plus brièvement et le plus clairement possible l'histoire assez accidentée des Bulletins, nous a obligé à rompre l'énumération chronologique de nos divers travaux et à laisser de côté les volumes de Mémoires publiés dans les mêmes temps.

Nous avons vu la Société éditant son sixième volume (année 1806), cinq années séparent ce volume du suivant ; six s'écoulent entre la publication du septième et du huitième ; le neuvième paraît neuf ans après celui-ci. — Affligeante progression, si l'on s'en tenait à la simple apparence des chiffres et si l'on n'en recherchait la vraie signification ! On la trouve dans l'excessive richesse des Bulletins. La Société n'a pas moins produit qu'autrefois ; au contraire, pendant plusieurs années, les Bulletins ont formé deux volumes. Un grand nombre des articles insérés aux Bulletins étaient dignes de figurer honorablement aux Mémoires : il a y eu absorption de ceux-ci par ceux-là ; voilà tout.

Epurés à ce point, les trois derniers volumes n'ont du reste fait que gagner. Nous aurions lieu d'être fiers, en leur donnant une suite digne d'eux (1). Nos prédécesseurs ont quelquefois

---

(1) Le septième volume, dédié à Corvisart, président honoraire perpétuel, contient : l'éloge de François Peron, par Alard. — Un mémoire sur la circulation capillaire, tendant à faire mieux connaître les fonctions du foie, de la rate et des glandes lymphatiques, par Broussais. — Un mémoire sur l'exhalation sanguine, par M. Mérat. — Des recherches sur l'anatomie et la physiologie de l'œil, par Ribes. — Des commentaires sur la loi de Numa-Pompilius, relative à l'ouverture cadavérique des femmes enceintes, par Marc. — Des observations

eu la pensée de le tenter, mais ils ont reculé devant une tâche si périlleuse!

Ainsi, en 1830, la Société qui, depuis quatre ans, n'avait absolument rien publié, voulut essayer ce grand effort et faire paraître un volume. Sur la proposition de son secrétaire général, M. Boisseau, elle nomma une commission chargée de s'occuper de la publicité de ses actes et de lui proposer à cet égard le parti le plus convenable : mais la commission déclara impossible la publication d'un volume nouveau.

---

sur la syphilis dégénérée, par Keraudren. — Des mémoires sur les tempéramens, par Roussille-Chamseru. — Sur la ligature de l'artère iliaque externe dans les anévrysmes de la fémorale, au pli de l'aine, par Delaporte, etc.

Les principaux articles du huitième volume sont les suivans : Notice sur la vie et les ouvrages de Philibert Monton, par le d[r] Therrin. — Recherches sur les enveloppes du fœtus, par M. Dutrochet. — Observations d'anatomie comparée sur un jeune sarigue, par J.-F. Lobstein. — Mémoire sur les particularités de la circulation avant et après la naissance, par Broussais. — Théorie de la dentition, par M. Serres. — Considérations statistiques sur la santé des ouvriers, par M. Cadet-Gassicourt. — Essai sur l'hygiène militaire des Antilles, par Moreau de Jonnès. — Essai sur les maladies dont le cours est interrompu par l'intervention d'autres maladies, et qui le reprennent lorsque ces dernières sont jugées ou guéries, par Leveillé.— Du croup, par Lobstein. — Des blessures des artères, par Béclard. — Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques, par Ribes. — De l'aliénation mentale, par Pinel. — Notice sur l'oschéo-chalasie, par Larrey. — Notice sur les effets des balles perdues dans les cavités du thorax, par Larrey. — Recherches sur la cheloïde, par Alibert. — De la structure de l'œuf des mammifères et de la doctrine de Cuvier, par Dutrochet. — Sur l'action des artères dans la circulation, par M. Magendie.

Dans le tome IX, on trouve : Un travail de Boisseau, intitulé de la Direction actuelle des recherches et de la pratique médicales. — Des recherches sur l'œuf des animaux vertébrés, par Dutrochet.— Un mémoire de Ribes sur les fistules. — Des recherches de M. Bouillaud tendant à prouver que l'inflammation chronique des vaisseaux cérébraux joue un rôle important dans la production de l'apoplexie.— Des recherches sur les accidens produits par les calculs biliaires, par M. Bricheteau. — Des recherches sur la nature du diabètes, par M. Dezeimeris. — Une observation d'anévrysme à la suite de la saignée de la temporale, par Desruelles. — Un mémoire sur les affections de l'œsophage, par Chantourelle. — Des observations pour servir à l'histoire de la péricardite aiguë, par M. Andral fils, etc., etc.

Cependant, quelques membres avides d'air et de lumière, sentant leur existence commune s'étioler ainsi à l'ombre, résolurent de rompre avec les erremens dans lesquels on les avait fait entrer.

Déjà en 1828, M. Boisseau, appréciant la gravité de la mesure prise pendant la durée des fonctions de son prédécesseur, et constatant le premier les vices de la situation, avait fait décider que le bureau serait chargé de faire un rapport sur l'importance d'un compte-rendu des travaux devant suppléer aux Bulletins; mais il en fut de cette résolution comme de tant d'autres : le vent l'emporta. Deux ans plus tard seulement, à l'occasion d'une nouvelle discussion relative à la publication d'un dixième volume de Mémoires, la question soulevée de nouveau fut résolue dans un sens convenable, grâce à l'énergie de nos deux collègues devenus chirurgiens de la Charité, MM. Velpeau et Gerdy.

La publication mensuelle d'un nouveau Bulletin destiné à continuer la formation de volumes étant décidée, l'exécution ne se fit pas attendre. Une convention fut passée entre la Société et le Conseil d'administration des *Archives générales de médecine*; et le Numéro suivant de ce journal (1830, p. 387) contenait un premier article sous le titre *Bulletin de la Société médicale d'Emulation*, rédigé par MM. Boisseau, Bouillaud, Bricheteau, Dezeimeris et Gaultier de Claubry.

Un an plus tard, l'un de ces rédacteurs, M. Dezeimeris proposait la création d'un comité chargé de composer un Bulletin formé d'extraits et d'analyses des ouvrages de *littérature médicale étrangère*. La Société ratifiant cette proposition, en confiait aussi l'exécution aux *Archives*.

Mais déjà cette publicité ne suffisait plus aux besoins de

ceux qui l'avaient demandée. Une révolution venait de passer sur la France. Qui a vu deux fois combien elle est capable de vivre de siècles et de produire de grands événemens en trois jours ne saurait s'étonner de la rapidité d'évolution des petites choses. Tout d'ailleurs ne s'enchaîne-t-il pas? Le journalisme médical reproduisait, jusqu'à un certain point, le mouvement de la presse en général. Les journaux à courte période tendaient à se substituer aux journaux mensuels. — En faisant paraître ses Bulletins dans les *Archives*, la Société, de plus en plus convaincue que la publicité est la vie des corps savans, décida, en août 1832, sur la proposition de M. Velpeau, la publication d'un compte-rendu de ses séances dans un journal hebdomadaire. — Cette publication fut confiée à la *Lancette française*.

Alors, messieurs, le choléra portait le deuil dans le cœur de tous les médecins comme au sein de chaque famille.

M'arrêterai-je à cette triste époque; essaierai-je de vous dire le zèle et l'activité de nos collègues, observant sans relâche, recueillant tous les faits, multipliant ici les séances pour s'y instruire réciproquement et pour faire jouir des fruits de leur expérience, par une publicité plus rapide, les médecins qui ne s'étaient pas encore trouvés en face du fleau? — Non, messieurs, car plusieurs de ceux qui m'écoutent faisaient alors déjà partie de la Société; j'aurais trop à louer et à admirer, pour oser le faire en face : mes éloges d'ailleurs ne retomberaient-ils pas sur vous tous qui, l'an dernier, avez agi de même! Par égard pour vous, je m'abstiens donc.

Qu'il me suffise, pour marquer votre part dans les labeurs de ces jours néfastes, de renvoyer aux deux collections qui recevaient officiellement vos travaux.

La *Gazette des hôpitaux* resta votre organe jusqu'en 1848.

A cette date, un journal, dont la tenue et le sentiment des convenances professionnelles attiraient à lui presque toutes les Sociétés de Paris, comptait une année d'existence et de succès : vous avez fait appel à ses colonnes.

Le nombre des articles imprimés dans la *Gazette des hôpitaux* et dans l'*Union médicale* est trop considérable, pour que l'énumération en soit possible. Quant à l'indication des principaux, je ne me la permettrai pas.... ils sont tous de vous ou de collègues assis hier encore à nos côtés.

Je vous rappellerai seulement, et je le ferai à l'aise, puisque cela n'entraîne allusion à aucun nom ; je vous rappellerai les importantes discussions, encore présentes à vos esprits, sur les plaies par armes à feu dont les journées de février et de juin furent l'occasion, sur le choléra, et auparavant sur les agens anesthésiques. Je vous rappellerai le mouvement spontané qui, vous entraînant hors de la sphère habituelle de votre action, vous a fait porter, jusque dans les mains de l'autorité, l'expression de vos craintes, sur les accidens et les crimes dont l'admirable découverte de l'anesthésie pouvait devenir la source. Emus à l'idée de tant de mal, contenu en germe à côté de tant de bien, vous avez rendu un véritable service en prenant l'initiative d'une démarche ayant pour but de faire soumettre la vente de l'éther et des appareils à inhalation, aux lois et ordonnances régissant la vente des médicamens dangereux.

Je vous rappellerai, en remontant à l'échelle des temps, la part que vous avez prise à la grande manifestation de 1845, nommée Congrès médical de France.

Au premier appel des promoteurs de cette idée, vous en avez compris la portée, et vous avez voulu vous y associer. — Une commission prise dans votre sein et chargée d'étudier le programme des questions destinées à la discussion publique, après vous avoir soumis son sentiment sur tous les points ca-

pitaux, et l'avoir retrempé dans votre adhésion, eut l'honneur de vous représenter au Congrès et d'y défendre vos doctrines.

Mais je vous rappellerai surtout, messieurs, et ces dernières lignes contribueront par le souvenir qu'elles consacrent à me faire pardonner d'avoir si longtemps abusé de votre attention, je vous rappellerai les pieux devoirs remplis envers les collègues, les amis, les maîtres, ravis par la mort à notre estime, à notre affection ou à nos respects.

Le nombre est grand, messieurs, de ceux qui sont tombés sous ses coups. Et parmi eux, combien de noms illustres! Tous ceux, nous pouvons le dire avec orgueil, tous ceux des médecins modernes qui ont survécu à eux-mêmes avaient appartenu à la Société d'émulation.

Fidèles aux usages académiques, nos prédécesseurs ont longtemps consacré quelques pages à tracer la vie et les travaux de ceux qu'ils avaient la douleur de perdre, mais les longues années qui ont séparé la publication des derniers volumes de Mémoires ont rendu impossible l'impression de ces éloges, ou même de simples notices. Le défaut de séances générales annuelles n'a même bientôt plus laissé place à leur lecture : dès lors, on a cessé de les écrire.

Vous avez voulu qu'il en fût autrement; et les dispositions règlementaires récemment prises par vous, en établissant le retour à l'usage, depuis trop longtemps perdu ici, des séances annuelles, ont garanti l'exécution de votre volonté : le tribut d'éloges ou de reconnaissance dû aux morts leur sera religieusement payé.

Du reste, si les discours ont manqué, les actes n'ont jamais fait défaut : vos regrets, pour n'être pas exprimés publiquement, n'en ont pas moins accompagné, dans la tombe, même les plus humbles de nos anciens collègues. Et lorsque quel-

ques-uns de ceux qui ont été assez heureux pour s'immortaliser recevaient de leurs villes natales les témoignages solennels que la postérité consacre aux grandes illustrations, vous vous êtes inscrits les premiers, pour contribuer à fondre le bronze ou à sculpter le marbre destinés à transmettre aux générations les traits de nos grands hommes.

Olivier d'Angers, — Geoffroy-St-Hilaire, —Larrey, —Broussais,— Bichat, ont tous reçu le tribut de votre piété.

Ce dernier avait des droits particuliers à vos hommages, droits inhérens à la supériorité de son génie, comme à ses liens intimes avec la Société. Le monument élevé à Bourg à la mémoire de notre illustre fondateur ne pouvait être inauguré sans que vous fussiez présens. Larrey avait coopéré, avec Bichat, à la création de la Société ; nous avions le bonheur de posséder son fils parmi nous. Heureux de trouver réunis et le nom et toutes les qualités personnelles exigibles de celui que vous chargiez de vous représenter, vous en avez confié la mission à M. H. Larrey. Les éloquentes paroles prononcées à Bourg sont, par délibération spéciale, restées inscrites sur vos registres de procès-verbaux : je regretterais de ne pas vous les redire, si je n'étais convaincu qu'elles sont restées aussi fidèlement gravées dans vos souvenirs.

Mais ce n'était pas assez, pour la Société d'émulation, de contribuer à élever une statue à Bichat, à qui elle devait son existence.

Ce n'était pas assez d'avoir placé cette dédicace, au frontispice du sixième volume de ses actes :

A LA MÉMOIRE DE MARIE-FRANÇOIS-XAVIER BICHAT,

Mort à 30 ans, médecin déjà illustre,

La Société médicale d'émulation, comme une marque de sa plus haute estime et de sa reconnaissance envers un de ses fondateurs.

Ce n'était pas assez du monument élevé dans l'Hôtel-Dieu par le premier Consul à la mémoire réunie du maître et de l'élève.

Il ne lui suffisait pas d'en retrouver l'image au fronton du Panthéon, dans le Musée de Versailles et sur les places publiques.

Elle avait des devoirs filiaux à remplir.

Notre collègue, M. Giraldès, pendant son prosectorat à l'École anatomique des hôpitaux, avait découvert dans un coin isolé de l'ancien cimetière de Clamart, et sous d'épaisses ronces, une pierre sur laquelle était tracé le nom de Bichat.

Cette tombe était à la veille d'être expropriée : les précieuses cendres allaient peut-être se trouver dispersées au vent!

Alors, vous avez pris l'initiative d'une démarche auprès de M. le Préfet de la Seine, à l'effet d'obtenir, dans un cimetière de Paris, un terrain à perpétuité. La position de l'un de vous au Conseil Municipal aida puissamment au succès : M. Thierry me pardonnera de rappeler son nom. L'Académie vous imita bientôt. Ces communs efforts aboutirent après de longues alternatives; et, grâce à un important reliquat de caisse du Congrès, vous avez vu s'accomplir le plus ardent de vos desirs. Les restes mortels de Bichat, déposés dans le cimetière de l'Est, sont à jamais à l'abri des agitations humaines et des mains sacriléges.

Tel est, Messieurs, le récit abrégé et pourtant à peu près complet de votre vie : si je l'ai présenté convenablement, vous devez la trouver bien remplie.

Ce passé engage notre avenir.

Vos récentes délibérations témoignent, Messieurs, de la ferme volonté de transmettre à nos successeurs la Société d'é-

mulation telle que nous l'avons reçue, utile et estimée. Grâce à vous, elle conservera son rang parmi les associations libres, qui, bien que l'on puisse dire, répondent à de vrais besoins. Depuis longtemps les corps savans sont l'objet d'attaques et menacés de mort. Ils n'en ont pas moins continué à rendre de grands services. Déjà en 1825, Jourdan, encore un de ceux qui ont illustré le siége que j'ai l'honneur d'occuper, répondait en séance publique à ces chimères.— Je ne saurais dire mieux ;— écoutez-le : — ses paroles sont aujourd'hui pleines d'actualité :

« Ne croyez pas, s'écrie-t-il, que le temps de la splendeur des Sociétés soit passé, comme quelques personnes le répètent avec une étrange affectation. Laissez des rêveurs stériles caresser cette idée paradoxale qui les console de leur impuissance.

» Que chacun de vous ajoute son tribut à la masse commune et la Société se maintiendra sans efforts au rang où l'a placée la publicité de travaux qui renferment le germe de toutes les vérités développées depuis vingt-cinq ans.

» Songez qu'il y a place dans l'Histoire pour tous les genres de talens, pour toutes les recherches utiles ; et quoiqu'on ait déjà fait beaucoup , ne vous reposez pas , puisqu'il y a encore tant à faire. »

Publications de la Société Médicale d'Émulation,

Dans l'ordre de leur apparition.

An VI (1798) 1er vol. de mémoires (2e édition en 1803).
An VII (1799) 2e vol.
An VIII (1800) 3e vol.
An IX (1801) 4e vol.
An XI (1803) 5e vol.
An XIV (1806) 6e vol,
1807 à 1811 Bulletin des sciences médicales, 8 vol., chez Crochard.
1807 t. I, publié par Graperon.
1808 t. II — —
1809 t. III — —
— t. IV — Tartra, secrétaire général de la Société.
1810 t. V — —
— t. VI — —
1811 t. VII — Alard, secrétaire général.
— t. VIII — Alard, secr. gén., et Marc, adj. à la rédact.
— 7e volume de mémoires.
1812 à 1817. Les travaux de la Société sont publiés chaque mois dans le *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, etc., de Corvisart, Leroux et Boyer. — Chaque année correspond à un volume.

Les années 1815-16-17, rédigées par Breschet, secrétaire général, sont réimprimées avec une pagination nouvelle et une table, et constituent autant de volumes.

1817 8e vol. de mémoires.

1818 et 1819 Bulletin de la Société médicale d'émulation dans le *Journal universel des sciences médicales*, t. IX à XV inclusivement.

Comme ceux des années 1815-16-17, les mémoires publiés dans ces deux années sont rassemblés en un vol. qui forme le tome IV de la collection imprimée sous le titre : *Bulletin de la Société médicale d'émulation*, rédigé par Breschet.

1821 Bulletins de la Société médicale d'émulation dans la *Revue médicale*, 1 vol., rédigé par Villermé, paraissant chaque mois par fascicules.

1822 et 1823 Id. 2 vol. avac addition de tablettes *médico-chirurgicales*, formant un demi-volume par année.

1824 Id. 1 vol. rédigé par Desruelles et Gimelle.

1825 Id. 1 vol. rédigé par Bégin et Desruelles.

1826 9e vol. de mémoires (chez Baillière).

1830-31-32 et 33 Bulletin de la Société médicale d'émulation, rédigé par MM. Boisseau, Bouillaud, Bricheteau, Dezeimeris et Gaultier de Claubry, dans les *Archives générales de médecine*.

1832 et années suivantes. Comptes-rendus des séances dans la *Lancette française* (*Gazette des hôpitaux*).

1848 et années suivantes. Id. dans l'*Union médicale*.

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION.

FONDATEURS.

Alibert. — Bichat. — Larrey. — Moreau (de la Sarthe). — Richerand.

MEMBRES RÉSIDANS ET HONORAIRES.

Adorne de Tscharner, 1838.
Alard, 1799.
Alyon, 1796.
Andral père, 1798.
Andral fils, 1823.
Andry, 1798.
Arrault, 1798.
Assalini, 1802.
Attumonelli, 1811.
Aubin, 1796.
Aumont, 1822.
Auricoste, 1798.
Auvity, 1801.

Bayle, 1801.
Baron, 1811.
Barras, 1801.
Barruel, 1816.
Barth, 1842.
Barthez, 1797.
Baudelocque, 1799.
Bazin, 1796.
Beaufils, 1796.
Béclard, 1816.
Bégin, 1823.
Belhomme, 1836.
Bérard aîné, 1830.
Berigny,
Berot, 1796.
Bertholet, 1811.
Bertin, 1800.
Biett, 1816.
Blatin, 1842.
Bobba, 1798.
Bogros, 1823.
Boinet, 1845.
Boirot des Servières, 1811.
Boisseau, 1823.
Bonamy, 1843.
Bosquillon, 1796.
Bouillaud, 1825.
Bouillon-Lagrange, 1801.
Boulay, 1811.
Boulland, 1825.
Boullard, 1838.
Boullon, 1796.
Bourdet, 1811.
Bourdier, 1799.
Bourjot Saint-Hilaire, 1839.
Bouvenot, 1824.
Bouvier, 1800.
Boyer, 1799.
Breschet, 1824.
Bretonneau, 1796.
Brewer, 1799.
Bricheteau, 1820.
Brière de Boismont, 1840.
Broussais, 1802.
Burdin, 1796.
Butet, 1798.

Cabanis, 1796.
Cadet-Gassicourt, 1799.
Caffe, 1838.
Calvet, 1800.
Canin, 1816.
Capon-Veillon, 1846.
Carron du Villards, 1834.
Caventou, 1816.
Cazeaux, 1844.

Chailly, 1801.
Chailly (Honoré), 1841.
Chantourelle, 1825.
Chapotin, 1811.
Chardel, 1801.
Chardon, 1798.
Chaumeton, 1800.
Chaussier,
Chavassieu d'Audebert, 1796.
Cherest, 1841.
Cherrier, 1823.
Cloquet (H.), 1824.
Colas, 1846.
Cornac, 1840.
Corvisart, 1811.
Coste, 1799.
Costel, 1798.
Coutanceau, 1796.
Coutele, 1801.
Crépin, 1826.

Dagorau, 1796.
Dance,
Dausse,
David, 1821.
De Candolle, 1799.
Delaguette, 1796.
Delamontagne, 1811.
Delaporte, 1801.
Delaroche, 1799.
Delens, 1824.
Demangeon, 1811.
Demersay, 1843.
Denis, 1823.
Depaul, 1845.
Descemet, 1798.
Désessarts, 1800.
Desgenettes, 1796.
Desruelles, 1820.
Destouches, 1811.
Destrem, 1850.
Devergie aîné, 1827.
Devergie jeune, 1826.
Deyeux, 1799.
Deveze,
Dezeimeris, 1825.
Dolivera père, 1824.
Donné, 1830.
Double, 1800.
Dublanc, 1823.
Dubois, 1799.
Dubois (d'Amiens), 1833.
Dubourg, 1797.
Duchateau, 1824.
Dudanjon, 1801.
Duméril, 1796.
Duponchel, 1821.
Dupuis,
Dupuytren, 1796.
Duvernois, 1802.

Emery, 1816.

Fabre, 1826.
Faivre, 1842.
Falret, 1821.
Fardeau,
Fauché, 1801.
Favre, 1801.
Fiard,
Flandin, 1830.
Forget, 1841.
Fourcadelle, 1798.
Fourcroy, 1796.
Fournier, 1816.

Gabillot,
Gaillard, 1796.
Gardien, 1800.
Garnier, 1824.
Gasc, 1822.
Gasté, 1824.
Gastellier.
Gault, 1802.
Gaultier de Claubry, 1816.
Gay-Lussac, 1811.
Geoffroy Saint-Hilaire, 1825.
Gerdy, 1828.
Gilbert, 1796.
Gillette, 1838.
Gimelle, 1821.
Giraldès, 1838.
Giraud, 1796.
Giraudy, 1811.
Gontier.
Goulin, 1798.
Goutte, 1798.
Graperon, 1802.
Guérin, 1823.
Guérin, 1849.
Guersant, 1798.
Guillemot, 1825.

Hallé, 1798.
Hébreard, 1811.
Heyligers, 1796.
Heller, 1821.
Hernu, 1799.
Heurteloup, 1800.
Husard, 1802.
Hillairet, 1848.
Husson, 1796.

Itard, 1799.

Janson,
Joard-Penvilliers, 1799.
Jeanroy, 1800.
Jouan, 1796.
Joffrion, 1796.
Jourda, 1816.

Jourdan, 1823.
Jourdanel, 1801.

Kéraudren, 1802.

Labarraque, 1824.
Laborie, 1843.
Labrunie, 1801.
Lachaise, 1823.
Lacombe, 1811.
Lacorbière (de), 1839.
Lacroix, 1799.
Lafisse, 1802.
Lagneau, 1823.
Laisné, 1796.
Lallement, 1798.
Landré-Beauvais, 1799.
Laporte, 1800.
Larmet, 1800.
Laubert, 1816.
Larrey (H)., 1841.
Lassis, 1796.
Lassus,
Laubert,
Laugier, 1831.
Laurès (de), 1844.
Lavergne, 1800.
Leblanc, 1829.
Leclerc, 1798.
Ledain,
Lefèvre, 1823.
Legallois, 1802.
Lemerchier, 1796.
Lenoble, 1802.
Lepelletier de la Sarthe, 1833.
Lepecq de la Clôture, 1796.
Lepreux, 1802.
Lerminier, 1797.
Leroux, 1799.
Leroy, 1797.
Lespine, 1798.
Levacher de la Feutrie, 1801.
Léveillé, 1796.
Levrault, 1811.
Lisfranc, 1816.
Londe, 1823.
Louis, 1799.
Louyer-Villermay, 1801.
Lubanski, 1842.

Magendie, 1811.
Mahon, 1798
Maingault, 1833.
Maigne, 1840.
Malgaigne, 1828.
Mandl, 1840.
Manzini, 1840.
Manoury, 1796.
Marc, 1797.
Marie de St-Ursin, 1802.
Marin, 1802.
Mathey,
Marquis,
Martin-Solon, 1821.
Maurice, 1798.
Mauricheau-Beauchamp, 1796.
Maygrier, 1801.
Mérat, 1802.
Miel, 18 1.
Millin, 1799.
Minvielle, 1798.
Mojon (Benoît), 1801.
Mondière, 1830.
Moreau, 1796.
Morelot, 1800.
Morin,
Mourouval, 1836.
Mouton, 1799.
Murat, 1798.

Nauche, 1801.
Nonat, 1835.

Olivier (d'Angers), 1825.
Orfila, 1816.
Oudet, 1827.

Pajot-la-Forêt, 1801.
Parfait, 1802.
Pariset, 1811.
Parmentier, 1799.
Patrix, 1820.
Péborde, 1796.
Pelletier, 1821.
Pérès, 1796.
Péron, 1800.
Petitradel, 1799.
Piedagnel, 1840.
Pilaro, 1802.
Pinel, 1796.
Pinel fils, 1821.
Planche, 1811.
Portal, 1796.
Proust, 1816.
Prost, 1823.

Raige-Delorme, 1832.
Rayer, 1823.
Récamier, 1800.
Regnault, 1829.
Reidelet, 1796.
Renauldin, 1796.
Ribes, 1796.
Richard, 1799.
Robillard, 1796.
Robiquet, 1821.
Roche, 1823.
Rognetta, 1838.
Rony-Duprest, 1799.
Roques, 1797.

Roscel, 1796.
Roussel, 1796.
Roussel (Théophile), 1846.
Roussille-Chamseru, 1796.
Roux, 1801.
Ruette, 1797.

Saclier, 1796.
Salmade, 1796.
Salverte, 1800.
Sanson, 1823.
Sarlandière, 1816.
Sarrasin, 1801.
Savarezi, 1802.
Schwilgué, 1800.
Sédillot, 1796.
Sée, 1847.
Serres, 1816.
Serrier, 1845.
Sichel, 1834.
Souberbielle, 1821.
Souchotte, 1802.
Sue, 1798.

Tartra, 1798.
Tanchon, 1796.
Tanchou, 1823.
Tasan, 1802.
Tavignot, 1846.
Tazewel, 1796.
Therrin, 1796.
Thierry, 1840.
Thillaye, 1799.
Thouret, 1796.
Tollard aîné, 1796.
Tollard jeune, 1799.
Troccon, 1817.

Vacquié, 1824.
Vagnier, 1823.
Van de Keer, 1825.
Vareliaud, 1801.
Varin, 1799.
Vassal,
Vau-Delaunay, 1811.
Vauquelin, 1802.
Vavasseur, 1831.
Velpeau, 1825.
Verdier-Heurtin, 1811.
Vergez, 1799.
Vernière, 1825.
Vidal (de Cassis), 1833
Villermé, 1816.
Virey, 1799.
Voisin, 1823.

Wadstrem, 1798.
Walcher, 1796.
Worbe, 1797.

Yvan, 1799.

CORRESPONDANS NATIONAUX.

Amard, à Lyon, 1802.
Anthenac, à Châteaudun, 1811.
Auban, à Toulon, 1811.
Aubert, à Pont-l'Évêque, 1802.
Aubin, à Senlis, 1811.
Avisard, à Moulins, 1824.

Bachelet, à Auxerre, 1802.
Banon, à Toulon, 1811.
Barby, à l'armée, 1848.
Bardel, à Saint-Benoit, 1811.
Barthez, à Montpellier, 1797.
Boucher, à Abbeville, 1800.
Baudier, à Châteaulin, 1811.
Baumarches, à Dijon, 1799.
Baumes, à Montpellier, 1799.
Boyer, à Marseille, 1816.
Bastard, à Angers, 1816,
Beaufils, à Clermont, 1799.
Buzin, à Montmorency, 1802.
Bellefin, au Havre, 1811.
Belloc, à l'armée, 1849.
Berlios, à Lyon, 1797.
Bernard, à Apt, 1840.
Bermont, à Toulon, 1811.
Bérot, à Strasbourg, 1799.
Berthe, à Montpellier, 1800.
Besseron, à Montpellier, 1826.
Billard, à Brest, 1811.
Billaud, à Brest, 1811.
Blatin, à Clermont, 1801.
Bobemoreau, à Rochefort, 1811.
Borie, à l'armée, 1822.
Bonnet, à Bordeaux, 1827.
Bonhomme, à Villefranche, 1798.
Boullon, à Abbeville, 1800.
Boussenard, à Nolay, 1802.
Bourge (de), à Rollot, 1843.
Boutin, à Bordeaux, 1797.
Broussonnet, à Montpellier, 1800.
Briant, à Rheims, 1823.
Briot, à Besançon, 1816.
Brochotte, à Rochefort, 1811.
Brachet, à Lyon, 1816.
Baud, à Brest, 1811.
Bichat père, à Pontin, 1811.

Cabaret, à Saint-Mâlo, 1845.

Caillot, à Strasbourg, 1798.
Cangrain, à Alençon, 1814.
Canolle, à Poitiers, 1798.
Cany, à Toulouse, 1821.
Capelle, à Bordeaux, 1801.
Carrère, à Saint-Nicolas.de-la-Grave, 1826.
Cartier, à Lyon, 1800.
Casejus, à Bordeaux, 1800.
Castaing, à Montelimart, 1800.
Cauvière, à Marseille, 1816.
Cayserques, à Montpellier, 1800.
Châlon, à Rochefort, 1811.
Champion, à Bar-sur-Ornain, 1811.
Charnay, à 1824.
Charpentier, à Joigny, 1802.
Charpentier, à Boulogne, 1828.
Chatelet, à Montpellier, 1801.
Chevalier, à Angers, 1797.
Chevalier, à l'armée, 1842.
Choulant, à 1825.
Circaud, à la Clayette, 1811.
Clément, à Avignon, 1800.
Clémot, à Rochefort, 1811.
Cliet, à Lyon, 1821.
Colson, à Beauvais, 1829.
Collard, de Martigny, 1828.
Conté, à Toulouse, 1821.
Cortambert, à Macon, 1797,
Coste, 1825.
Courbon-Perusel, à Carhaix, 1822.
Crestien, à Montpellier, 1800.
Cruveilhier, à Limoges, 1825.
Caillaud, à Boulogne, 1802.
Caillot, à Brest, 1802.
Cyvoct, à Belley, 1800.

Dagonet, à Châlons-sur-Marne, 1825.
Dano, à Lorient,
Darbefeuille, à Nantes, 1811.
Dartigues, à Lyon, 1811.
Deguise, à Charenton, 1799.
Delaguette, à la Réole, 1800.
Delaporte, à Brest, 1816.
Delorme, à Brest, 1811.
Delpech, à Villefranche, 1799.
Denassau, à Rochefort, 1811.
Denoix-Valery, à Périgueux, 1800.
Deramé, à Bayeux, 1797.
De St-Amand, à La Ferté-Gaucher, 1811.
Desèze, à Bordeaux, 1796.
Desparanche, à Blois, 1802.
Dezautière, à Decize, 1846.
Dugès, à Montpellier, 1825.
Depeyre, à Montpezat, 1797.
Desains, à Ham, 1800.
Discot, à Lorient, 1811.
D'Olivera fils, à Amiens, 1821.
Droguet, à Anvers, 1811.
Dubosc, à Quimper, 1811.
Dubet, à Brest, 1811.
Dubreuil, à Brest, 1816.
Ducasse, à Toulouse, 1816.
Ducastaing, à Bordeaux, 1811.
Duclos, à Toulouse, 1800.
Dufour, à Montargis, 1816.
Dugas, à Marseille, 1816.
Duguas, à Nîmes, 1800.
Dumas, à Montpellier, 1799.
Duplan, à Tarbes, 1824.
Dupont, à Brest, 1811.
Dupont, à Lille, 1821.
Duret, à Brest, 1821.
Duthrouille, à Bordeaux, 1800.
Dutrochet, à Château-Regnault, 1816.
Duval, à la marine, 1816.
Duvernoy, à Montbeillard, 1799.

Emmanuel, à Boissy-sous-Saint-Yon, 1811.
Esmenard, à Marseille, 1811.
Estor, à Montpellier, 1825.
Eydoux (chirurgien de marine), 1835.
Fages, à Montpellier, 1800.
Faulcon, à Preuilly, 1824.
Fardeau, à Saumur, 1799.
Faye, à Rochefort, 1811.
Fagois, à Segur, 1802.
Ferus, à Strasbourg, 1802.
Fillion, à Rheims, 1798.
Flamant, à Strasbourg, 1811.
Florent-Cunier, 1839.
Fouquet, à Montpellier, 1799.
Fourcault, à Houdan, 1824.
Fouré, à Nantes, 1800.
Fournier, à Meaux, 1799.
Fournier, à Toulon, 1811.
Fraisse, à Villefranche, 1798.
Frappas, à Dunkerque, 1800.

Gagnare, à Autun, 1806.
Gaillard, à Poitiers, 1798.
Gainard, à Paris, 1823.
Gallot, à Evreux, 1801.
Gairal, 1824.
Gal, à Rochefort, 1811.
Garnier, à Semur, 1800.
Gasté, 1823.
Gastellier, à Montargis, 1798.
Gaulay, à Saumur, 1811.
Gagnot, à Autun, 1802.
Gaugiran, à Toulouse, 1798.
Genains, à Brest, 1811.
Gérard, à Beauvais,.
Gigon, à Angoulême, 1850.
Gilibert, à Lyon, 1816.
Girard, à Alfort, 1823.
Girardot, à Brest, 1811.
Girard-Saint-Roume, à Toulon, 1811.
Godard, à Vitry-sur-Marne, 1799.
Godefroy, à Rouen, 1800.
Godemer, 1844.
Gouiffes, à Quimper, 1797.
Goupil, à l'armée, 1825.

Goyrand, à Aix, 1834.
Graffermauër, à Strasbourg, 1823.
Guérin, à Avignon, 1816.
Guérin, à Bordeaux, 1800.
Guérin, à Carpentras, 1797.
Guersent, à Rouen, 1799.
Guilhe, à Bordeaux, 1797.
Guillon, chirurgien de marine, 1802.
Guillot (Dordogne), 1831.

Hardy, à Vitry, 1800.
Henry, à Loches, 1821.
Hermann, à Strasbourg, 1797.
Hermandez, à Toulon, 1811.
Herpin, à Tours, 1811.
Hirtz, 1844.
Hurtrel d'Arboval, à Montreuil (S. M.), 1825.
Husson, à Rheims, 1797.

Ibreslisle, à Metz, 1825,

Julia, à Narbonne, 1811.

Laborderie, à Tulle, 1802.
Lafabrie, à Montpellier, 1800.
Lafiteau, à Bordeaux, 1811.
Lafon, à Bordeaux, 1797.
Lafont-Gouzi, à Toulouse, 1802.
Latil, à Morlaix, 1823.
Logerais, à Angers, 1811.
Lair, à Caen, 1811.
Laisné, à Strasbourg, 1800.
Lajet, à Toulon, 1831.
Lallemand, à Montpellier, 1825.
Lanoix, à Orléans, 1797.
Lorentz, à Strasbourg, 1811.
Larrey, à Nîmes, 1799.
Lassère, à Domière.
Lassis, à Beaune, 1797.
Latapie, à Bordeaux, 1797.
Latour, à Orléans, 1797.
Lattit, à Morlaix, 1822.
Layné, à Sens, 1811.
Leboucher, à Caen, 1797.
Lebreton, à Brest, 1811.
Lecordier, à Fougères, 1797.
Lecourt, à Chantilly, 1827.
Le Gaignart, à Poitiers, 1800.
Leguier, à Saint-Servan, 1811.
Leguillon, à Quimperlé, 1811.
Leclerc, à Toulon, 1811.
L'Haridon, à Brest, 1800.
Lesaing, à Beaumont, 1847.
Lespagnol, à Roubaix, 1816.
Levacher, à Nonancourt, 1802.
Levrat, à Lyon, 1822.
Lobstein, à Strasbourg, 1800.
Lordat, à Montpellier, 1800.
Louis, à Orléans, 1799.
Lucas, à Tréguier, 1811.
Lynch, à Pouillac, 1797.

Maillier, à Dreux, 1825.
Malaurand, à Pontarlier, 1827.
Mandel, à Nancy, 1811.
Maison-Neuve, à Nantes, 1802.
Montain, à Lyon, 1816.
Marquis, à Bellevue, 1802.
Martin, à Aubagne, 1811.
Martinet, à Plombières, 1802.
Massip, à Moissac, 1797.
Maugras, à l'armée, 1811.
Marouseau, à Lussac-les-Églises, 1823.
Mauricheau, à Poitiers, 1798.
Maugue, à Nevers, 1802.
Maysonabe, à Rhodez, 1811.
Merger, à Chalindrey, 1811.
Miennée, à Tarascon, 1823.
Mollet, à Brest, 1811.
Morand, à Tours, 1845.
Moreau de Jonnés, aux armées, 1816.
Morejon, 1825.
Mouzic-Lassère, à Toulon, 1811.
Munaret, à Brignais, 1838.
Murat, à Aubin, 1797.
Murat, à Cransac, 1821.
Martin, à Lyon,
Murvielle, à Oleron, 1811.

Nivet, à Clermont, 1842.
Négrin, à Toulon, 1811.
Noel, à Strasbourg, 1800.

Palis, à Villefranche, 1798.
Pallois, à Nantes, 1801.
Palons, à Rhodez, 1801.
Pascal, à Brie-comte-Robert, 1800.
Payan, à Aix, 1842.
Pécot, à Besançon, 1822.
Pellieux, à Beaugency, 1831.
Pépion, à Cherbourg, 1811.
Pério, à Quintin, 1811.
Perrier, à Moulins, 1811.
Perusel, à Carhaix, 1811.
Petit, à Corbeil, 1811.
Petit, à Rochefort, 1811.
Peyraud, à Montbron, 1811.
Peyron, à Marseille, 1811.
Peyrot, à Confolens, 1811.
Peyrot, à Bicêtre, 1799.
Philippe, à l'armée, 1845.
Pichon, à Brest, 1811.
Pied, à Nogent-le-Rotrou, 1811.
Pihorel, à Rouen, 1823.
Pignot, à Autun, 1802.
Pinot, à Dijon, 1811.
Pontanier, à Avignon, 1801.
Poujeng, à Milhau, 1801.
Poussin, à Lorient, 1820.
Praud, à Machecoul, 1811.
Prin, à Châlons-sur-Marne, 1824.
Putegnat, à Lunéville, 1840.

Raillard, à Bourges, 1800.
Ranque, à Nevers, 1797.
Ray, à Rochefort, 1811.
Renauldin, à Nancy, 1800.
Renault, à Tours, 1800.
Ristelhueber, à Strasbourg. 1816.
Rixain, à Clermont, 1801.
Rodamet, à Lyon, 1802.
Rodet, à l'armée, 1825.
Rodrigue, à Montpellier, 1840.
Rogery, à Saint-Geniez, 1799.
Romieux, à la Rochelle, 1811.
Roubaud, à Marseille, 1816.
Roux, à Saint-Maximin, 1825.
Roy, à Loches, 1825.
Rumebe, à Toulouse, 1821.

Sablairoles, 1823.
Sauvé, à l'Orient, 1811.
Savigny, à Rouen, 1797.
Schweigaeuser, à Strasbourg, 1800.
Séguret, à Rhodez, 1801.
Serrier, à l'armée, 1845.
Sylvi, à Grenoble, 1801.
Syvoct, à Belley, 1799.
Souville, à Calais, 1797.
Sper, à Brest, 1811.
Stoltz, à Strasbourg, 1834.
Stœber, à Strasbourg, 1844.
Sultzer, à Strasbourg, 1800.

Tarbes, à Toulouse, 1821.
Tardy, à Rochefort, 1811.
Tenand, à Belley, 1800.
Texier, à Versailles, 1800.
Textoris, à Toulon, 1811.
Thiriat, à Bains, 1811.
Tirion, à Rheims, 1797.
Tourdes, à Strasbourg, 1797.
Toulmouche, à Rennes, 1834.
Tournilhac-Bérengier, à Lavaur, 1816.
Tournon, à Tou ouse, 1800.
Trastour, aux armées, 1811.
Tréluyer, à Nantes, 1799.
Trémisot-Labrunie, à Agen, 1797.
Trémisot, à Châlons-sur-Marne, 1811.
Treyeran, à Bordeaux, 1800.
Tuffet, à Rochefort, 1811.

Vacquer, à Barbezieux, 1811.
Vallot, à Dijon, 1798.
Vallat, de Blangy, 1835.
Varlet, 1842.
Varrin, à Tours, 1811.
Velske, aux armées, 1816.
Venissat, à Toulon, 1811.
Vésigné, à Abbeville, 1848.
Vessière, à Nîmes, 1825.
Vigarous, à Montpellier, 1800.
Viguerie, à Toulouse, 1799.
Vigne, à Rouen, 1816.
Voulonne, à Avignon, 1800.

Wadstrom, à Versailles, 1797.
Waton, à Carpentras, 1797.
Willemet, à Nancy, 1800.

Zurkouski, dans le Gard, 1842.

CORRESPONDANS ÉTRANGERS.

Albini, à Moscou, 1826.
Aldini, à Bologne, 1800.
Alfaro, à Madrid, 1833.
Allard, à l'île Maurice, 1828.
Allan, à Edimbourg, 1823.
Ananian, à Constantinople, 1802.
Andria, à Naples, 1811.
Araldi, à Bologne, 1811.
Alonzo (Don Zenon), à Madrid, 1800.
Armand, à Gênes, 1802.
Arnaud, à Gênes, 1800.
Assalini, à Milan, 1811.
Assis (d'), à Opporto, 1833.
Aubert, à Genève, 1800.
Augustin, à Berlin, 1811.

Balenchana, à Mexico, 1820.
Barankiewicz, à Wilna, 1801.
Banares, à Madrid, 1811.
Bajki, à Wurzbourg, 1811.
Ballano, à Madrid, 1811.
Beçu, à Wilna, 1802.
Bell (Charles), à Londres, 1816.
Bell, à Edimbourg, 1797.
Bertini, à Turin, 1844.
Beugnot, à la Nouvelle-Orléans, 1845.
Bianchi, à Pise, 1799.
Biet, aux Etats-Unis, 1802.
Bigeschi, à Florence, 1811.
Biotet, à Wilna, 1802.
Blarigno-Pignorelli, à Salamanque, 1811.
Blick, à Christiania, 1838.
Blom, à Stockholm, 1799.
Blumembach, à Goettingue, 1799.
Bobba, à Goettingue, 1802.
Bobjti, à Vurtzbourg,
Borelli, à Madrid, 1817.
Borthwick, à Edimbourg, 1821.
Bondi-Zamorani, à Ferrare, 1811.
Bougard, à Bruxelles, 1844.
Bouteille, à Manosque, 1811
Brera, à Pavie, 1797.

Breton, à Constantinople, 1816.
Briotet, à Wilna, 1800.
Brodie, à Londres, 1816.
Brugnatelli, à Pavie, 1797.
Buniva, à Turin, 1799.
Bartholi, à Ajaccio, 1811.

Candiloro, à Palerme, 1825.
Canini, en Italie, 1820.
Capinelli, à Bologne, 1811.
Carbonaro, à Naples, 1840.
Carbonell, à Barcelonne, 1816.
Casper, 1825.
Capdéosto, à Madrid, 1811.
Castberg, à Copenhague, 1816.
Castroverde, à Madrid, 1833.
Convers, à Vevey, 1816.
Cavadia, à Leucade, 1826.
Cavanilles, à Madrid, 1800.
Chiarenti, à Florence, 1800.
Civita, à Naples, 1811.
Coindet, à Genève, 1798.
Collet-Meygerete, à Turin, 1811.
Conti, à Bologne, 1811.
Corona, 1802.
Correa, à Valladolid, 1811.
Coze, à Koursk, 1825.
Crélich, à Turin, 1802.
Créscimone, à Palerme,
Créve, à Mayence, 1897.
Cross, à Norwich, 1816.
Cuppari, 1843.
Cusberg, à Copenhague, 1802.
Chardel, aux armées, 1811.

Da Crux Teixiera, au Mexique, 1845.
Darguier, à Midelbourg, 1811.
Davat, à Aix-les-Bains, 1844.
Deharnach, à Vienne, 1811.
Delafontaine, à Varsovie, 1802.
Delivet, à Gênes, 1811.
Delseriez, à Madrid, 1802.
Démetrius, à Constantinople, 1799.
Derieux, à Madrid, 1802.
Denisbetroyos, à Corfou, 1811.
Descombes, à Lausanne, 1797.
Desprepetit-Dufrein, au Sénégal, 1811.
Diard, au Bengale, 1816.
Dubois, à Tournay, 1850.
Dubout, à Saint-Pétersbourg, 1802.
Duran, à Madrid, 1811.
Duvivier, à Louvain, 1797.

Fallot, à Namur, 1825.
Fischer, à Goëttingue, 1798.
Fischer, à Mayence, 1816.
Fischer-Gotthel, à Moscou, 1816.
Fischer, à Vienne, 1816.
Fleury, à Anvers, 1811.
Flores-Moreno, à Cadix,

Florio, 1842.
Fontana, à Florence, 1800.
Forensen, à Copenhague, 1802.
Frank, à Parme, 1823.
Franseri, à Madrid, 1799.
Frank, en Epire, 1802.

Galli, à Madrid, 1816.
Gall, à Vienne, 1811.
Gondolfi, à Bologne, 1811.
Gayetano-Garviso, à Buenos-Ayres, 1844.
Galvani, à Bologne, 1800.
Gavrelle, à Lisbonne, 1840.
Giacomini, à Padoue, 1838.
Gibson, en Ecosse, 1816.
Girtanner, à Goëttingue, 1797.
Gmelin, à Heidelberg, 1825.
Goercke, aux armées prussiennes, 1816.
Graefe, à Berlin, 1816.
Granville, à Londres, 1816.
Garge-kendel Greenhalgh, à Cambridge, 1821.
Grommelinck, à Bruges, 1840.
Guarriga, à Madrid, 1802.
Guartala, à Trieste, 1843.
Guffier, à Pondichery, 1811.

Hairion, à Louvain, 1845.
Hannover, 1841.
Harles, à Erlangen, 1816.
Hedhelofer, à Lausanne, 1802.
Herhold, à Copenhague, 1802.
Heusinger, 1825.
Hildebrandt, à Brunswick, 1797.
Hoffmann, à Goëttingue, 1800.
Hoarau, à l'île de la Réunion, 1802.
Howship, à Londres, 1816.
Hufeland, à Erlagen, 1797.
Hurtado, à Madrid, 1816.

Jabalot, à Parme, 1797.
Jacobson, à Copenhague, 1816.
Jenner (oncle), à Londres, 1802.
Jenner (neveu), à Londres, 1802.
Jurine, à Genève, 1802.

Kopp, à Hanau, 1811.
Kern, à Vienne, 1811.
Kesloot, à Rotterdam, 1811.
Kewenter, à Stockholm, 1816.
Kilkey, à Stockholm, 1800.
Kirchkoff, à Anvers, 1825.
Kock, à Bruxelles, 1797.
Koreff, 1825.

Lavacherie (de), à Liége, 1845.
Lawrence, à Londres, 1816.
Lazzerini, à Florence, 1811.
Lée (Edwin), à Londres, 1837.
Lemaire, à Saint-Pétersbourg, 1811.

Lemasson, à Londres, 1825.
Leroy, à Anvers, 1811.
Lizars, à Edimbourg, 1825.
Luzuriaga, à Madrid, 1799.

Marcartney, à Dublin, 1816.
Mackiewiez, en Samogicie, 1843.
Malacarne, à Padoue, 1797.
Manni, à Rome, 1838.
Mandel, à Venise, 1845.
Morelli, à Modène, 1797.
Mayleare, à Naples, 1833.
Marinus, à Bruxelles, 1841.
Mascagni, à Sienne, 1797.
Mathey, à Genève, 1799.
Mozinnus, à Madrid, 1811.
Médici, à Bologne, 1811.
Mertens, à Leipsik, 1802.
Meyer (Jacob), à Dresde, 1845.
Michel Fodera, à Catane, 1822.
Miranda (de) Castro, au Brésil, 1843.
Mocino, à Madrid, 1816.
Molin, à Venise, 1802.
Montès, à Saint-Sébastien, 1825.
Moscati, à Milan, 1797.
Moyon (Gaspard), à Gènes, 1802.
Muggetti, à Bologne, 1802.
Mutis, à Santa-Fé, 1800.

Nancrède, à Philadelphie, 1816.
Navaro, à Lisbonne, 1811.
Neubourg, à Francfort, 1816.
Neumeister, à Leipsig, 1840.
Nickouski, à Wilna, 1802.
Nocca, à Pavie, 1799.
Noelden, à Goettingue, 1800.
Nottingham, à Liverpool, 1842.

Obet, à Anvers, 1811.
Oppert, à Berlin, 1816.
Orcardon, à Edimbourg, 1811.
Osiander, à Goëttingue, 1811.

Peixoto, au Brésil, 1830.
Pfaff, à Kiel, 1800.
Pulli, à Naples, 1799.

Raikem, en Italie, 1816.
Regnoli, à Pezaro, 1820.
Rehmann, à Moscou, 1816.
Reisinger, à Munich, 1816.
Renard, à Mayence, 1811.
Renaud, à Mayence, 1811.
Reuss, 1826.
Robbi, à Leipzig, 1821.
Rodriguez, à Madrid, 1811
Rolando, 1825.
Rouillard, à Cassel, 1811.
Ruhl, à Saint-Pétersbourg, 1816.

Sachs, à Berlin, 1840.
Savaresi, à Naples, 1811.
Sauvan, à Varsovie, 1833.
Saventio, à Saint-Pétersbourg, 1822.
Savigny, en Egypte, 1800.
Scarpa, à Pavie, 1797.
Schmitz, à Merken, 1799.
Schoenfeld, à Charleroi, 1841.
Schomberg, 1839.
Schreber, à Iêna, 1797.
Schweiger, à Kœnisberg, 1811.
Scudery, à Nice, 1800.
Selade, à Bruxelles, 1846.
Senebier, à Genève, 1799.
Smetana, à Vienne, 1816.
Serapio Escolar, à Madrid, 1846.
Seydel, à Dresde, 1844.
Shaw, à Londres, 1816.
Sieboldt, à Wurtzbourg. 1811.
Sigaud, à Rio-de-Janeiro, 1845.
Signolo, à Rome, 1839.
Scudery, à Nice, 1800.
Simmons, à Londres, 1799.
Sœmmering, à Francfort, 1797.
Spallanzani, à Pavie, 1797.
Sparmann, à Stockholm, 1799.
Speranza, à Parme, 1838.
Spurzheim, à Vienne, 1811.
Stromeyer, à Stockholm, 1800.

Taddei, à Florence, 1822.
Tantini, à Pise, 1811.
Tavarès, à Rio-de-Janeiro, 1824.
Tiedmann, 1825.
Tissot, à Moudon, en Suisse, 1816.
Thunberg, à Stockholm, 1798.
Travers, à Londres, 1816.
Tripaldo Alphonsato, à Vienne, 1811.

Uttini, à Bologne, 1800.

Vacca-Berlinghieri, à Pavie, 1800.
Vanasbroeck, à Bruxelles, 1797.
Vanckeren, à Anvers, 1800.
Vandezande, à Anvers, 1802.
Vanhenger, à Hilversum, 1848.
Van-Mons, à Bruxelles, 1797.
Van-Marum, à Harlem, 1797.
Vassalli, à Turin, 1799.
Vosi, à Liverpool, 1816.
Velske, chir. des armées prussiennes, 1816.
Volta, à Pavie, 1800.

Wartz, à Stockholm, 1800.
Wendt, à Breslau, 1823.
Wanderburg, à Goëttingue, 1797.
Wenner, à Stockholm, 1800.
Wenzel, à Francfort, 1816.
Weyolojeski, à Moscou, 1811.
Wrede, à Berlin 1802.

Zea, à Santa-Fé,

Nota. MM. les correspondants sont priés de vouloir bien signaler au secrétaire-général (rue Richepance, N° 9) les erreurs qui auraient pu se glisser dans la rédaction de cette liste.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE M. LE DOCTEUR BENOIT MOJON,

Prononcé le 19 Janvier 1850, dans la séance publique annuelle de la Société médicale d'émulation de Paris.

Par le docteur L.-B.-P. CAFFE.

Messieurs,

La Société médicale d'émulation de Paris, dans sa dernière séance, m'a désigné pour retracer devant vous la vie et les travaux de l'un de se anciens présidens, le docteur Mojon.

Je m'honore de remplir ce devoir; et, vous le comprendrez aisément, ce n'est pas sans un plaisir mêlé de regret que je viens m'en acquitter ici. Les rapports d'affectueuse amitié que j'ai entretenus pendant plusieurs années avec ce savant confrère; un voyage entrepris avec lui en Italie, au mois de juillet 1841, me permettent de croire qu'il me sera possible de dérouler sous vos yeux plus exactement, et je le ferai avec rapidité, la nombreuse variété de labeurs scientifiques qui ont fait la gloire d'une vie régulièrement occupée, sage et philosophique. Satisfait du passé, heureux du présent, et toujours tranquille sur l'avenir en ce qui le concernait personnellement, tel fut l'exemple difficile à suivre que donna toute sa vie un homme qui a su mourir avec une rare sérénité.

Mojon (Benoît) est né à Gênes en 1784, de parens espagnols. Son père, professeur de chimie à l'Université de Gênes, auteur d'une pharmacopée très estimée, fut son premier maître. Benoît Mojon étudia successivement à Pavie et à Gênes, et fut reçu docteur en 1806.

Le plus jeune médecin qui assista à la bataille de Marengo fut Mojon. Il vit ainsi cette fameuse charge de cavalerie qui décida la victoire, et que commandait le général Kellermann, dont mon père avait été le premier guide en sa qualité d'aide-de-camp du vieux maréchal de France Kellermann. Pardonnez à ma piété filiale de rappeler ces souvenirs intimes d'une époque dont l'histoire a buriné les hauts faits.

Mojon fut remarqué sur le champ de bataille par Bonaparte qu'il retrouva plus tard à Paris, où le premier consul l'abordant lui dit : « Ah! voici *le petit médecin de Marengo.* »

Docteur à l'âge de 22 ans, Mojon ne paraît avoir d'autre ambition que celle d'étudier encore. Il vint passer trois ans à Paris; de là il voulut

séjourner à Montpellier, en Angleterre, à Berlin, enfin à Vienne où il se livra avec Prockaska à des investigations de fine anatomie, entre autres sur le système des vaisseaux absorbans, dont les belles reproductions par la gravure enrichissent les grandes bibliothèques.

Des rapports scientifiques avaient été établis par le jeune médecin avec tout ce que Paris renfermait d'illustrations. Des lettres de recommandation, son grand désir de savoir, lui facilitaient tous les accès. Ce fut ainsi qu'il prit part aux études ordonnées par le premier consul sur le supplice de la décapitation. Une chapelle existait alors sur la place de Grève, ce lieu ordinaire des exécutions publiques et qui n'a été affranchi de ce triste spectacle que depuis quelques années. C'est sur la table de pierre, placée au milieu de cette chapelle, que le professeur Sue, père du fécond romancier, Aldini, quelques autres et Mojon, instituèrent des expériences sur l'instantanéité de la mort, au moment de la décapitation. Ces recherches sont consignées dans un volume tiré à un petit nombre d'exemplaires par l'Imprimerie impériale. Une des conclusions formulait comme nécessaire l'addition d'un mécanisme à lourd marteau qui frapperait le crâne, au moment même de la section du col. L'homme auquel on attribue injustement d'avoir eu, dans une heure de philanthropie, le triste courage de laisser doter de son nom le fatal instrument, Guillotin, avait déjà insisté davantage encore, par humanité, il faut se hâter de le dire, pour que toute souffrance fût épargnée au patient, pour que toute sensibilité, tout sentiment du *moi* ne dépassassent pas la mesure du temps nécessaire au supplice.

Nota. Une injuste célébrité s'est attachée au nom du docteur Guillotin, qui avait seulement été chargé avec Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, de perfectionner cet instrument de supplice qui, depuis près de 400 ans, avait fonctionné en Allemagne, en Ecosse, en Espagne, en Italie, et qui servit à décapiter un Montmorency à Toulouse, au XVIIe siècle.

De retour dans sa patrie, Mojon fut nommé professeur d'anatomie et de physiologie à l'Université alors impériale de Gênes; plus tard, médecin en chef de l'Hôpital militaire, secrétaire-général du Comité central de vaccine, pour les départemens au-delà des Alpes et médecin juré de la Cour judiciaire impériale de Gênes. En 1820, il prit sa retraite et reçut le titre de professeur honoraire.

En 1832, le choléra qui éclata sur Paris fut la cause du retour de Mojon dans cette ville, où il rendit de véritables services. L'année suivante, il y fixa d'une manière définitive sa résidence et celle de sa famille.

Les médecins l'accueillirent avec distinction; les Sociétés savantes le reçurent au nombre de leurs membres; notre Société médicale d'émulation, qui le comptait comme associé dès le commencement de ce siècle, lui décerna la présidence; il fut ainsi démontré, une fois de plus, que les lettres et les sciences forment une république dont les citoyens sont de tous les pays et de toutes les époques. Le gouvernement français lui accorda aussitôt des lettres de naturalisation, et l'Académie de médecine de Paris voyait en lui le plus assidu de ses membres correspondans.

Mojon appartenait, en outre, aux Académies de médecine de Madrid, de Berlin, de Vienne, de Montpellier, de Munich, de Philadelphie, de Rio-Janeiro; à la Société des sciences médicales de Bruxelles et à presque toutes les compagnies savantes de l'Italie.

Mojon légitimait tous ces suffrages honorifiques par l'utilité et le nombre de ses travaux. Nous vous les rappellerons sommairement :

— 1. *Leggi fisiologiche*, lois physiologiques; un volume in-8°, publié la première fois à Gênes en 1810; plusieurs éditions ont paru successivement : la dernière à Paris, en 1842. Ces lois physiologiques ont eu les honneurs de la traduction en espagnol, en anglais et en français. Cette dernière translation est due à notre confrère, M. le baron Michel de Trétaigne. Cet ouvrage renferme seulement ce qu'il y a de précis dans l'économie vivante. Ce fut là la cause de son succès.

— 2. *Mémoire sur l'utilité de la musique;* Paris, 1804 et 1808. La musique augmente et varie nos plaisirs; elle calme nos chagrins; elle est aussi utile contre les souffrances physiques. Les médecins de l'antiquité en tirèrent un grand parti; de nos jours, beaucoup de médecins aliénistes ne négligent pas de l'utiliser. J'ai rappelé, dans une autre circonstance, la pratique du docteur Dacquin, qui n'entrait jamais dans la loge d'un fou furieux sans faire entendre les accords de la flûte.

— 3. *Mémoire sur les effets de la castration dans le corps humain;* Montpellier, 1804. Excellente et complète monographie sur cette matière, qui importe autant à l'étude physique qu'à l'étude morale de l'homme.

— 4. *Sur l'épidémie catarrhale qui a régné à Paris en* 1803.

— 5. *Observations anatomo-physiologiques sur l'épiderme;* Pavie, 1814. Prockaska les a traduites en allemand; et le *Journal universel des sciences médicales* les a publiées, en 1816, dans son deuxième volume.

— 6. *Mémoire sur l'irritabilité de la fibre animale;* Genève, 1814.

— 7. Plusieurs *biographies*, dans la collection des vies des illustres liguriens; Gênes, 1830.

— 8. *Sur l'injection du placenta;* Livourne, 1806. Dans son rapport lu à l'Académie de médecine, séance du 10 décembre 1840, M. Capuron s'exprimait ainsi : « Il n'y a personne aujourd'hui qui pourrait contester les nombreux succès de cette ingénieuse et nouvelle méthode imaginée par le savant et honorable docteur Mojon, de Gênes. »

— 9. *Conjecture sur la nature du miasme du choléra asiatique*, traduit en anglais par le docteur Laroche, et en allemand par le docteur Bichoff. L'opinion de M. Mojon consistait à regarder le choléra comme dû à une foule d'atômes vivans répandus dans l'atmosphère, transportés à de grandes distances par les vents, et dont l'action est délétère sur notre organisme. Ce sont, en effet, des animaux parasites qui sont l'élément producteur de presque toutes les maladies contagieuses.

— 10. *Mémoire sur la structure des vaisseaux lymphatiques;* Paris 1833. M. Mojon a voulu démontrer que l'action absorbante de ce système de vaisseaux se fait par une espèce d'imbibition à travers la porosité de leurs rameaux les plus déliés, et que ces vaisseaux n'ont aucun orifice béant.

— 11. *Sur l'emploi du gaz acide carbonique* pour combattre l'aménorrhée et les douleurs utérines qui précèdent et accompagnent l'évacuation menstruelle.

— 12. *Sur l'application de l'électricité dans la chlorose.* Ce mémoire a été lu dans notre Société médicale d'émulation en 1835.

— 13. *Nouvelles recherches sur l'action dynamique ou constitutionnelle du seigle ergoté*, lues à notre Société en 1839.

— 14. *Recherches sur les rapports du crâne avec l'organe de l'audition*, lues à l'Académie de médecine en 1834. La mort de notre confrère et grand musicien, le docteur Bennati, produite par une chute faite sur le trottoir du café Tortoni, nous confirma, à l'autopsie à laquelle j'assistai avec M. Mojon, que la minceur des parois du crâne est une condition de supériorité dans le chant. Tous les oiseaux chanteurs ont aussi les parois du crâne très minces et comme papiracées.

— 15. *Expériences sur l'action d'une très haute et d'une très basse température sur le virus.* Le résultat est que les deux extrémités de

l'échelle thermométrique doivent être regardées comme douées d'un pouvoir désinfectant très actif.

— 16. *Traité philosophique et expérimental de thérapeutique*, du professeur Giacomini de Padoue, traduit en français par MM. Mojon et Rognetta, qui l'ont enrichi de nombreuses notes; Paris 1841.

— 17. *De la nature et des causes.* Le chevalier Poggi avait laissé dans son testament ces lignes : « Je veux que le manuscrit de mon poème soit remis à mon ami B. Mojon, qui, après l'avoir lu et corrigé, le fera imprimer. » Cette volonté a été religieusement exécutée, et le docteur Mojon a ajouté à l'ouvrage de Poggi beaucoup de notes scientifiques ainsi que la biographie de l'auteur.

— 18. La *Bibliothèque médicale de Paris*, le *Mercure des sciences médicales de Livourne*, les *Annales universelles de médecine de Milan*, le *Journal des sciences de Pise*, la *Bibliothèque italienne*, etc., renferment une foule d'articles de M. Mojon, publiés à différentes époques.

— 19. *De l'utilité de la douleur physique et morale*, un volume, pour la première fois publié à Gênes en 1811 ; il y a quelques années traduit en français par le baron Michel de Trétaigne.

J'ai voulu terminer cette table indicative par le titre de ce dernier ouvrage. C'était une transition toute faite, qui me permettait de placer ici quelques réflexions sur un des sujets les plus intéressans qui puissent captiver notre attention, et dont j'eus à m'occuper à une autre époque.

Il n'est aucune infirmité morale ou physique, aucune atteinte cruelle du sort dont on n'ait trouvé le bon côté. Érasme fit l'éloge de la folie, Coquelet celui de la goutte, Salangre celui de l'ivresse, Montaigne celui de la gravelle. J.-J. Rousseau a écrit ses premières et ses plus éloquentes pages pour évoquer les mânes de Fabricius et louer l'ignorance. Notre professeur Fouquier, ex-médecin de Louis-Philippe, soutint sa thèse en 1803 *sur les avantages des constitutions faibles.*

Cependant tous nos efforts, tous les travaux des hommes, toutes leurs méditations ont eu et auront toujours pour but définitif de fuir la douleur, de rechercher le bien-être. La douleur est, suivant moi, inévitable et non utile ; son utilité n'est qu'accidentelle , autrement les hommes ne chercheraient pas à échapper d'une manière si constante, si instinctive à ce qui leur serait utile, tandis qu'ils supportent une fatale nécessité et s'y résignent suivant le degré de leur force morale et physique. Je crois donc bien plus aux maux nécessaires que je ne crois à des maux utiles.

Cette dernière espèce de maux peut être d'une heureuse application dans la pratique de l'art, et l'on peut dire qu'elle appartient en propre à la médecine et à la chirurgie. Nous le savons tous par une expérience quotidienne, une douleur est combattue par une autre artificiellement provoquée; cette dernière, soumise au calcul, cède, après un temps pour ainsi dire mathématiquement déterminé, et lorsqu'elle a provoqué ou fait disparaître une maladie qui, peut-être, eût été mortelle. Nous devons l'avouer, nos ressources de thérapeutique médico-chirurgicale vont puiser dans la douleur leur efficacité la plus prompte comme la plus certaine.

Ce n'est pas de l'admiration que provoque Posidonius, quand il déclare avec les stoïciens *que la douleur a beau faire, quelqu'importune qu'elle soit, il n'avouera pas qu'elle est un mal.* La vérité veut que l'on dise que la douleur est un mal, l'un est le synonyme obligé de l'autre. Où serait donc le mal, si ce n'est dans la douleur physique et morale?

Un philosophe éclectique de nos jours, M. Cousin, dans l'*argument philosophique de Philèbe*, se demande si le plaisir est positif ou négatif: sans aucun doute, il y a des plaisirs très vifs qui sont essentiellement la négation de la douleur. L'irritation qui porte l'homme à se reproduire, la soif, la faim, sont autant de cris douloureux par lesquels nos organes accusent de pressans besoins qui, une fois satisfaits, sont des plaisirs d'autant plus sentis que le besoin à satisfaire importait davantage à la conservation de l'individu ou de l'espèce. Cependant, il faut le reconnaître, il est encore de nombreux plaisirs qui ne procèdent pas du besoin de nos organes matériellement exprimé: la vue d'un beau paysage, d'un objet d'art achevé, le récit d'une noble action, sont autant de vrais plaisirs.

Ce même philosophe prend l'équilibre pour l'idéale perfection de l'homme. Suivant lui, l'équilibre serait le plaisir et le défaut d'équilibre, le désordre ou la douleur. L'équilibre réel n'existe jamais, il ne pourrait se maintenir, il faut le ranger avec le mouvement perpétuel, la quadrature du cercle, etc.; par conséquent, le plaisir et la douleur n'existeraient pas davantage, si c'était l'équilibre ou le défaut d'équilibre qui les constituait.

Ici encore l'éclectisme n'est donc que l'hypocrisie de la raison.

Il reste parfaitement démontré, pour tout homme qui réfléchit sur son organisation, que le plaisir et la douleur sont les deux élémens de la durée de notre vie: la douleur nous avertit des dangers qui peuvent la compromettre, et le plaisir nous fait aimer l'existence. Il est même des

sensations pénibles qui ne sont pas sans charme, et il y a longtemps que le poète a dit avec vérité *est quædam flere voluptas* : à la limite extrême du plaisir commence souvent la douleur.

En traitant de la théorie de la douleur, nous avons accompli, sans aucun doute, une bonne action : nous nous sommes efforcés de substituer au désespoir la résignation qui s'éclaire des lumières de la science.

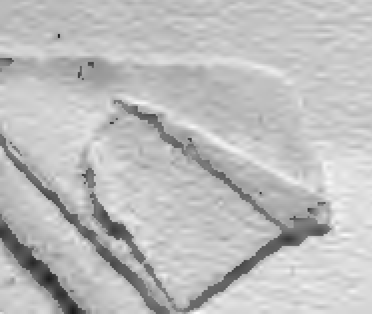
Revenons à B. Mojon. Il eut l'inappréciable bonheur d'être uni à la femme la plus distinguée par la supériorité de l'esprit et par les éminentes qualités du cœur. La signora Biancha Melesi, de Milan, estimée dans les lettres, cultivait les sciences avec succès. Aidée d'une amie qu'elle s'était donnée, elle put accomplir l'éducation de ses deux fils dont l'aîné est un des brillans élèves sortis cette année même de l'École polytechnique, tandis que le second poursuit des études agronomiques.

Mojon jugea bien les hommes et les choses de son époque. Il crut agir sagement en faisant apprendre un métier à ses deux fils; il choisit l'art du menuisier, comme Rousseau l'avait fait pour son Emile; il les dissuada surtout, bien qu'ils dussent posséder une fortune indépendante et une bonne instruction, d'enfouir ces deux capitaux dans l'ingrate carrière médicale, telle que l'ont faite de nos jours l'oubli de toute garantie législative, la négligence de toute épreuve suffisante de moralité et de capacité imposée aux candidats, par-dessus tout, et comme le plus grand malheur, l'accès de cette profession scindée en deux classes, ouverte à tous indistinctement quel que soit le point de départ, sans avertir une seule fois le néophyte que cette profession ne laisse vivre honorablement que le petit nombre. Car le médecin, comme le prêtre, à l'exclusion de tous autres, remplit cette mission qui l'oblige à être toujours prêt à ouvrir sa bourse plus souvent pour donner que pour accepter.

Qu'on ne m'oppose pas, je l'ai dit ailleurs, l'exemple de ces hommes exceptionnels, arrivés aux premières positions scientifiques, n'ayant eu qu'un point de départ des plus infimes. Ces hommes, qu'on me permette cette expression, sont comme des bouées détachées et perfides qui trompent et submergent les navigateurs.

Un remède existe, cependant, à tous ces maux; il est facile et peut-être unique dans l'état de nos mœurs : instruction primaire, souvent gratuite, mais toujours obligatoire pour tous. L'État est le tuteur-né de tous les membres de la société, qu'il administre, qu'il protége. Nul ne peut donc puiser dans les prérogatives de la paternité ou de la tutelle légale le droit de priver d'une instruction primaire ses enfans ou ses pupilles.

Instruction secondaire, ainsi que celle des facultés, nulle de la part



des gouvernemens. Que chacun aille chercher cette instruction supérieure partout où il croira la trouver, suivant ses forces, ses aptitudes, sa fortune, sa persévérance; mais, en retour, épreuves multipliées, sérieuses, longues, pénibles, imposées à tout individu qui réclame le privilége de l'exercice d'une profession libérale, quelle qu'elle soit.

Ce jalon d'un meilleur avenir pour nos institutions publiques, comme pour le bonheur des familles, je ne tiens à le laisser debout qu'autant qu'il vous semblera le mériter. Je dois cependant dire que l'hésitation que je manifeste ici a presque entièrement disparu, depuis l'ouverture de la mémorable discussion sur la liberté de l'enseignement actuellement pendante.

Préparé par le caractère, par l'éducation, le bonheur domestique de Mojon ne laissait rien à désirer; il s'accroissait encore, s'il était possible, mais très certainement il s'entretenait par des habitudes, par un genre de vie qui faisaient de la maison des Mojon le rendez-vous de l'élite des hommes distingués de tout l'univers. Une fois par semaine, le vendredi, on rencontrait dans ces salons les hommes illustres dont les noms vous sont familiers, les de Candole, les Sismondi, les Manzoni, les d'Azelio, les Silvio-Pellico, les Lambruschini, les Confalonieri, les Balbi, les ladies Byron et Morgan, les mistress Troloppe, les Geoffroy-St-Hilaire, etc.

Les Mojon, initiés et impressionnables à tout ce qui était grand et généreux, prirent l'un et l'autre une part profondément sentie aux violentes secousses qui ébranlent encore l'Europe. Quelque temps avant de mourir ensemble, la pensée de ces deux époux les reportait tristement au-delà des Alpes, au milieu de la pourpre déchirée de leurs doges, sur les faisceaux brisés de Rome et sur les drapeaux abattus de Novare. Depuis la perte de cette bataille, madame Mojon avait pris le deuil : le premier sang versé sur les murs de Rome l'avait jetée dans le désespoir. « Il me semble, disait-elle, voir mes deux fils s'entr'égorger. »

Notre vénéré collègue eut le bonheur insigne de ne pas survivre à celle qu'il aimait. Le choléra est venu les frapper à trois jours d'intervalle. Madame Mojon, la première atteinte, reçut tous les soins de son mari jusqu'au moment où il vit que tout espoir était perdu. C'est alors qu'il éprouva les symptômes de l'épidémie qui déjà sévissait sur son fils puîné. Trois chambres contiguës réunissaient les trois malades. Le docteur Mojon continue d'ordonner les prescriptions utiles; il pronostique la guérison de son fils, déclare sa femme hors de toute espérance, lit à son fils aîné l'acte entier qui renferme ses dernières volontés; dispose sur une table les médicamens dont il se prépare à faire usage pour lui-même et

dans l'ordre de leur emploi ; fait approcher cette table du lit qu'il se destine. Les docteurs Ferdinand François, Auzias-Turenne, Rognetta, présens, depuis 24 heures, à cette triste hécatombe, se conforment aux volontés de leur ami, de leur aîné, de leur maître.

Madame Mojon succombe le 8 juin 1849, à 7 heures du matin, et deux heures après notre digne collègue l'avait rejointe. Le vœu exprimé dans son testament était exaucé. Le lendemain, le même char funèbre était suivi au champ du repos par leurs nombreux amis qui, tous, enviaient une mort aussi calme, aussi résignée et qui prouvait que les deux époux avaient su vivre.

Paris.—Typographie Félix Malteste et Cie, rue des Deux-Portes-St-Sauveur,